



# Assemblée générale

Soixante-treizième session

**104<sup>e</sup>** séance plénière

Lundi 9 septembre 2019, à 10 heures  
New York

Documents officiels

Présidente : M<sup>me</sup> Espinosa Garcés. . . . . (Équateur)

La séance est ouverte à 10 h 10.

## Réunion de haut niveau en vue de célébrer et de promouvoir la Journée internationale contre les essais nucléaires

### Point 101 de l'ordre du jour (suite)

#### Désarmement général et complet

**La Présidente** (*parle en espagnol*) : Conformément à la résolution 72/51 du 24 décembre 2017, et au titre du point 101 de l'ordre du jour, « Désarmement général et complet », l'Assemblée générale va maintenant tenir une réunion de haut niveau en vue de célébrer et de promouvoir la Journée internationale contre les essais nucléaires.

#### Déclaration de la Présidente

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue à S. E. M<sup>me</sup> Annika Thunborg, ancienne porte-parole et Cheffe de l'information de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et Ambassadrice de Suède au Mexique, et à M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui interviendront tout à l'heure.

Chaque année, la Journée internationale contre les essais nucléaires offre une occasion importante de mieux éduquer le public et de le sensibiliser aux effets

dévastateurs des essais nucléaires. Chaque année, à cette occasion, nous appelons à la cessation de ces essais, étape essentielle pour parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires.

Nous célébrons cette année le dixième anniversaire de la Journée. L'occasion nous est ainsi donnée de réfléchir à notre vision commune du désarmement nucléaire telle qu'énoncée dans la toute première résolution de l'Assemblée générale (résolution 1 (I)), d'évaluer où cela va nous mener si nous poursuivons sur la voie actuelle et d'examiner ensemble la façon dont nous pouvons combler l'écart entre ces deux approches.

Environ 2 000 essais nucléaires ont été effectués depuis 1945, avec des conséquences dévastatrices pour les populations et pour notre planète. Les effets de ces essais – sur la vie et les moyens d'existence, sur la santé humaine, sur la terre et les nappes phréatiques, sur les animaux, les oiseaux et la vie marine, et sur l'atmosphère – se répercutent sur plusieurs générations, avec de profondes répercussions sur tous les aspects du développement durable.

Aujourd'hui, nous honorons la mémoire de toutes les victimes des essais nucléaires et rendons hommage à ceux dont la vie a été durement frappée. Nous leur devons, ainsi qu'aux générations futures, de ne pas répéter l'horreur des essais nucléaires et des explosions d'armes nucléaires.

Je rends hommage au Gouvernement du Kazakhstan pour le rôle moteur qu'il a joué dans ce

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

19-26672(F)



Document adapté

Merci de recycler



domaine et j'exprime ma solidarité avec ceux qui continuent de subir les effets des centaines d'essais effectués à Semipalatinsk, dont le premier a eu lieu il y a 70 ans. En 1991, le Kazakhstan a pris la mesure audacieuse et nécessaire de fermer ce site d'essai et s'est fait depuis lors l'ardent défenseur du désarmement nucléaire, en appuyant la création de la zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale, ainsi que la célébration de cette Journée internationale.

Je voudrais adresser une fois encore mes sincères condoléances à la famille, aux amis et collègues de Yukiya Amano, le regretté Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), décédé en juillet dernier. Nous retiendrons de lui son leadership intègre et son jugement éclairé, sa gestion de la réponse internationale à l'accident nucléaire de Fukushima Daiichi et son renforcement de la confiance internationale dans les garanties nucléaires de l'AIEA. Je suis certaine que son héritage perdurera.

Nous vivons une période dangereuse marquée par des tensions entre États dotés d'armes nucléaires. Ces divergences ne peuvent être résolues que par le dialogue. Il nous est impossible d'imaginer la puissance destructrice de l'arsenal nucléaire d'aujourd'hui – même si nous devons l'envisager – à l'image de l'Initiative humanitaire sur les incidences des armes nucléaires. Les armes nucléaires et les essais nucléaires sont en totale contradiction avec l'engagement pris au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ils ont des répercussions négatives non seulement sur les populations, mais aussi sur notre planète, notre prospérité et notre capacité à nouer des partenariats nécessaires et sur nos perspectives de paix.

L'adoption par l'Assemblée générale, en 1996, du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires a été un moment important dans notre quête du désarmement. Je félicite les 168 États Membres qui ont ratifié le Traité et j'exhorte les huit États visés à l'annexe 2 du TICE à faire de même afin de permettre l'entrée en vigueur de ce traité essentiel. J'invite également les États à suivre l'exemple du Kazakhstan et d'autres pays en ratifiant le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

En octobre 2012, des scientifiques et ingénieurs nucléaires du Kazakhstan, de la Fédération de Russie et des États-Unis ont célébré l'achèvement d'un projet conjoint de 17 ans visant à sécuriser les matières fissiles abandonnées dans des tunnels de montagne suite à la fermeture du site de Semipalatinsk. Cet exemple de collaboration devrait nous encourager, même en ces

temps difficiles, à œuvrer ensemble à l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires. C'est la meilleure façon de rendre hommage aux victimes des bombes et des essais nucléaires et de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'autres victimes dans les années à venir.

*(l'oratrice poursuit en espagnol)*

J'ai maintenant l'honneur d'inviter le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. António Guterres, à faire une déclaration.

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*) : Je remercie toutes les personnes ici présentes d'être venues célébrer la Journée internationale contre les essais nucléaires. Comme vient de l'indiquer la Présidente de l'Assemblée générale, la célébration de la Journée internationale a été officiellement fixée au 29 août afin de marquer la fermeture, en 1991, du site d'essais nucléaires de Semipalatinsk, au Kazakhstan, le plus important de l'ancienne Union des Républiques socialistes soviétiques. Plus de 450 essais y ont été effectués, et les effets s'en font encore sentir des décennies après. L'objectif de la Journée est double : premièrement, rendre hommage aux victimes des essais nucléaires et, deuxièmement, sensibiliser l'opinion à la menace permanente que ces essais représentent pour l'environnement et la sécurité internationale.

Plus de 2000 essais nucléaires ont eu lieu au cours des sept dernières décennies, ce qui constitue un terrible bilan. Les essais nucléaires ont dévasté des environnements vierges et des populations locales dans le monde entier. Des populations de régions aussi diverses que le Pacifique Sud, l'Amérique du Nord et l'Afrique du Nord ont également subi la pollution de leurs nappes phréatiques, les retombées radioactives de ces essais et d'autres effets secondaires sur la santé et les conditions de vie.

La Journée nous rappelle l'obligation morale qui nous incombe de garantir l'interdiction juridiquement contraignante des armes nucléaires. Dans le même temps, nous reconnaissons également les progrès importants réalisés en matière d'interdiction des essais nucléaires. Le Traité d'interdiction complète de essais nucléaires (TICE) est l'un des traités multilatéraux bénéficiant du plus large appui avec 184 États signataires et 168 ratifications. Son mécanisme de vérification, le Système de surveillance international, a contribué au renforcement de la paix et la sécurité internationales. Pourtant, malgré ces progrès, le Traité n'est toujours pas entré en vigueur. Huit des 44 États dont la ratification

est indispensable à l'entrée en vigueur du Traité ne l'ont pas encore ratifié. Je saisis cette occasion pour appeler une fois encore tous les États à signer et à ratifier le TICE sans plus tarder et les huit États en question à le faire de toute urgence.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, les essais nucléaires ne sont plus tolérables. Il n'est pas acceptable que l'on détruise et contamine l'environnement. Il n'est pas acceptable que des populations locales soient victimes de retombées radioactives et d'autres sous-produits nucléaires. Il n'est pas acceptable non plus d'empêcher l'entrée en vigueur du TICE et, partant, sa précieuse contribution à la lutte contre la prolifération qualitative et quantitative des armes nucléaires et à cette étape concrète vers leur élimination totale. Saisissons pleinement cette occasion pour réaffirmer notre volonté d'interdire tous les essais nucléaires partout et de façon définitive. Je remercie les membres et compte sur leur appui constant pour atteindre cet objectif crucial.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

(*l'oratrice poursuit en espagnol*)

Avant de poursuivre, je voudrais demander aux membres s'ils acceptent d'inviter les orateurs suivants à faire une déclaration en cette occasion : M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et S. E. M<sup>me</sup> Annika Thunborg, Ambassadrice de Suède au Mexique, ancienne porte-parole et cheffe de l'information de la Commission préparatoire du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. S'il n'y a pas d'objection, puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite inviter ces orateurs, sans créer de précédent, à faire des déclarations à la présente séance de célébration?

*Il en est ainsi décidé.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Zerbo.

**M. Zerbo** (Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires) (*parle en anglais*) : Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à M<sup>me</sup> Maria Fernanda Espinosa Garcés pour l'invitation qu'elle m'a faite de prononcer une déclaration liminaire à l'occasion de la présente réunion de haut niveau de l'Assemblée générale en vue de célébrer et de promouvoir le 29 août en tant que Journée internationale contre les essais nucléaires. En qualité

de Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), les manifestations annuelles marquant la Journée internationale contre les essais nucléaires me sont particulièrement chères. Elles rappellent au monde entier les conséquences désastreuses des essais nucléaires sur la santé humaine et l'environnement. Elles permettent également de mettre en lumière le rôle joué par le Kazakhstan pour veiller à ce que la question des essais nucléaires reste au premier rang des préoccupations mondiales et de souligner les progrès importants accomplis pour mettre définitivement fin aux essais nucléaires.

Mais surtout, la Journée internationale contre les essais nucléaires est l'occasion d'adresser un message clair et sans équivoque à la communauté internationale, à savoir que notre tâche n'est pas achevée. L'objectif visant à mettre définitivement fin aux essais nucléaires n'est pas encore atteint. J'espère donc que la célébration d'aujourd'hui incitera les pays à prendre des mesures concrètes grâce auxquelles nous pourrions atteindre enfin notre objectif d'un monde exempt des dangers liés aux essais nucléaires. Et la seule voie qui nous mènera à ce noble objectif passe par la vérifiabilité du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et son universalisation.

Comme à chacune des célébrations passées, j'ai le grand plaisir de prendre part à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale de cette année en vue de célébrer et de promouvoir la Journée internationale contre les essais nucléaires. Mais, cette année, je suis doublement honoré et en même temps attristé. Récemment, la communauté internationale a perdu un véritable ami et allié à la suite du décès de Yukiya Amano, le regretté Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Yukiya Amano était un défenseur de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et s'était engagé à mettre en œuvre des mesures de contrôle efficaces pour veiller à ce que les matières et technologies nucléaires ne soient pas détournées à des fins non pacifiques. Le 29 août dernier, j'ai eu l'humble honneur de recevoir, conjointement avec le regretté Yukiya Amano, le prix Nazarbayev pour un monde exempt d'armes nucléaires et pour la sécurité mondiale, décerné par le Président du Kazakhstan, Nursultan Nazarbayev.

Le Président Nazarbayev a pris la décision historique de renoncer à la possession d'armes nucléaires, de transférer les ogives nucléaires du

Kazakhstan à la Russie et de fermer définitivement le site d'essais nucléaires de Semipalatinsk. Cette décision peut sembler évidente aujourd'hui, mais elle a exigé beaucoup de courage et de volonté politique. Je remercie le Président Nazarbayev et le peuple du Kazakhstan de leur appui indéfectible à la non-prolifération et au désarmement nucléaires et du rôle prépondérant qu'ils ont joué pour que le TICE soit ouvert à la signature.

Je remercie le « peuple » parce qu'au bout du compte, c'est lui qui prend les décisions difficiles. C'est lui qui guide nos actes. Le Président Nazarbayev a démontré que la paix, la sécurité et la prospérité ne dépendent pas de la possession d'armes nucléaires. Il a compris qu'il avait bien plus à gagner en dénucléarisant qu'en continuant de détenir des armes nucléaires. Il a également compris, grâce à des scientifiques et des fonctionnaires éclairés, et par un constat sur des populations victimes d'essais nucléaires, que le maintien du site d'essai de Semipalatinsk n'offrait aucune perspective d'avenir. Le peuple du Kazakhstan avait déjà payé un très lourd tribut suite aux quelque 500 essais nucléaires effectués sur ce site. La fermeture de Semipalatinsk n'a été que la première des nombreuses mesures prises par le Kazakhstan pour promouvoir la vision d'un monde exempt d'armes nucléaires. C'est la prise de décision au plus haut niveau qui a mené à la fermeture définitive du site d'essai, mais c'est aussi grâce à la volonté inébranlable du peuple du Kazakhstan de décider de son propre avenir, un avenir dans lequel les essais ou la possession d'armes nucléaires n'avaient plus leur place.

À la tête du mouvement public pour la fermeture du site d'essai, M. Olzhas Suleimenov, poète, écrivain, homme politique, diplomate et militant antinucléaire. Géologue de formation, M. Suleimenov a lancé et dirigé le mouvement populaire Nevada-Semipalatinsk en 1989, qui visait la fermeture du site d'essais nucléaires de Semipalatinsk et d'autres sites d'essais nucléaires dans le monde. Il y avait aussi M. Tolegen Mukhamedzhanov, membre actif du mouvement Nevada-Semipalatinsk et ami et collègue de M. Suleimenov. M. Mukhamedzhanov a composé des symphonies, des opéras, de la musique de chambre et de la musique instrumentale populaire, ainsi que de la musique pour le cinéma et le théâtre. Il a composé la célèbre chanson « Zaman-ai », qui est devenue l'hymne des manifestations publiques contre les essais nucléaires.

Si des personnalités charismatiques et fédératrices ont joué un rôle essentiel dans ce

mouvement, n'oublions pas les scientifiques déterminés à recueillir et à analyser les données relatives aux incidences des essais nucléaires sur la population locale. Le professeur Bakhiya Atchabarov, membre de l'Institut de pathologie régionale de l'Académie des sciences du Kazakhstan, a dirigé des expéditions cliniques de 1957 à 1960. Les équipes participant à ces expéditions ont examiné 3 500 résidents locaux et 2 000 autres non locaux en tant que groupe témoin, et ont été en mesure de recueillir des milliers de ce qu'on appelle des points de mesures « tragiques » répertoriés dans 12 volumes classés.

Il y a, bien sûr, mon cher ami Karipbek Kuyukov, né sans bras à la suite d'une exposition aux radiations nucléaires, qui a consacré sa vie à faire en sorte que plus personne ne souffre des effets destructeurs des essais nucléaires. Karipbek est une véritable source d'inspiration. Il partage son histoire à travers son art, qui dépeint la vie, la culture et les luttes qu'il a menées en tant que victime des essais nucléaires. En tant qu'ambassadeur honoraire du projet ATOM (Abolish Testing. Our Mission), Karipbek utilise sa voix et sa vision artistique pour sensibiliser l'opinion publique à la nécessité de mettre un terme total et complet aux essais nucléaires afin de parvenir à un monde sans armes nucléaires.

Ce ne sont là que quelques exemples de personnes qui ont joué un rôle important dans la fermeture du site d'essai de Semipalatinsk. Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour saluer leur bravoure et leur détermination et pour célébrer leur histoire alors que nous poursuivons nos efforts pour parvenir à un monde exempt des dangers des essais nucléaires grâce à l'entrée en vigueur du TICE.

Je me trouvais récemment à Funafuti, aux Tuvalu, pour participer au cinquantième Forum des îles du Pacifique. Le Forum de cette année s'est tenu à l'endroit même où, il y a 35 ans, le quinzième Forum du Pacifique Sud a décidé de la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique Sud. Le traité qui en a résulté – le Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud, ou Traité de Rarotonga – symbolisait la volonté d'une population locale, représentée par des États souverains, de vivre en paix et de façon indépendante et de protéger les personnes et l'environnement. Le Traité de Rarotonga interdit la possession, l'utilisation, l'essai ou le stationnement de dispositifs explosifs nucléaires par tout État quel qu'il soit.

De même que pour le mouvement en faveur de la fermeture du site d'essai de Semipalatinsk, cette détermination a été motivée par l'incidence des essais nucléaires dans la région. Les conséquences dévastatrices de ces essais sur les populations et l'environnement dans le Pacifique Sud demeurent aujourd'hui un sujet de préoccupation. Au cours des discussions menées dans le cadre du Forum de cette année, j'ai été frappé par les défis majeurs auxquels la région est confrontée. Qu'il s'agisse d'accroître les capacités en dépit de ressources limitées, d'améliorer les possibilités en matière d'éducation et de stimuler la croissance économique ou d'atténuer les conséquences des changements climatiques, il m'apparaît évident que la solution à chaque défi exige une coopération et une collaboration actives, tant au sein de la région qu'avec la communauté internationale en général.

Le même message s'applique au TICE. Sans la coopération scientifique internationale qui a jeté les bases de son régime de vérification, nous ne pourrions pas dire aujourd'hui avec certitude que le système est en mesure d'assurer une vérification adéquate du Traité.

Et sans la diplomatie multilatérale mise en place au cours des cinq dernières décennies, nous n'aurions pas de TICE du tout. De même, l'entrée en vigueur du TICE et la réalisation de l'objectif principal de la Journée internationale contre les essais nucléaires exigeront des efforts multilatéraux concertés et soutenus à chaque étape. Les scientifiques, les diplomates, les politiciens, les milieux universitaires, les médias et l'ensemble de la société civile peuvent jouer un rôle à cet égard. La prochaine génération, avec son intuition et son esprit d'innovation, continuera d'apporter sa contribution à cette cause. Le Groupe de la jeunesse pour l'OTICE, qui compte plus de 700 membres, s'est prononcé en faveur d'un avenir pacifique et prospère, exempt des dangers liés aux essais nucléaires.

Mais au bout du compte, c'est aux États eux-mêmes qu'il incombe de prendre la décision souveraine de se rallier ou non au consensus international écrasant contre les essais nucléaires. Ce faisant, nous aurons sans doute pris la mesure la plus efficace et la plus symbolique nous menant à un monde exempt d'armes nucléaires.

Saluons la décision du Président Nazarbayev de mettre définitivement fin aux essais nucléaires dans les steppes kazakhes. Rendons hommage aux victimes et aux héros citoyens qui se sont battus pour mettre fin aux essais nucléaires sur leur propre sol. Prenons acte de la volonté des États insulaires du Pacifique de

vivre sans la crainte des armes nucléaires et des essais nucléaires. Respectons le souhait des États Membres de toutes les zones exemptes d'armes nucléaires de renoncer aux armes nucléaires et aux essais nucléaires dans leur région. Faisons cela en adoptant des solutions multilatérales qui constituent le moyen le plus efficace et, en définitive, le plus adéquat de répondre à la menace de la prolifération nucléaire.

Le risque de prolifération nucléaire et la menace du terrorisme nucléaire continuent de représenter des défis majeurs pour la communauté internationale. Afin de garantir la viabilité permanente de l'énergie nucléaire au service de la paix et du développement, nous devons renforcer et développer le cadre juridique qui a été élaboré avec soin pour maintenir les risques nucléaires à un faible niveau, tout en veillant à ce que les pays puissent continuer à bénéficier des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

Le TICE est une avancée cruciale et attendue depuis longtemps qui permettra de renforcer la vitalité continue du régime international de non-prolifération et de désarmement nucléaires. Si nous travaillons ensemble, je suis convaincu que nous pouvons atteindre ce noble objectif. Faisons-en sorte que la Journée internationale contre les essais nucléaires renforce notre engagement de mettre définitivement fin aux essais nucléaires.

**La Présidente** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Zerbo de son exposé détaillé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Thunborg.

**M<sup>me</sup> Thunborg** (Suède) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi d'être ici aujourd'hui pour célébrer avec toutes les personnes présentes, la Journée internationale contre les essais nucléaires, et donc l'interdiction consacrée par le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), l'un des traités les plus forts et les plus complets négociés et appliqués dans le domaine de la non-prolifération et du désarmement et, par conséquent, dans celui de la sécurité.

(*l'oratrice poursuit en espagnol*)

C'est un grand honneur et un plaisir d'être ici au côté de la Présidente Espinosa Garcés, représentante de sa région, l'Amérique latine, qui a été la première région à devenir une zone exempte d'armes nucléaires en vertu du Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, l'Amérique latine et l'Europe sont de proches

alliées dans la promotion du droit international, des affaires multilatérales et des projets en matière de désarmement et de non-prolifération. En tant qu'Ambassadrice de Suède au Mexique, je tiens à souligner l'étroite collaboration entre la Suède et le Mexique, qui a été reconnue en 1982 lorsque Alfonso García Robles et Alva Myrdal ont reçu le prix Nobel de la paix pour leur magnifique travail dans les négociations des Nations Unies sur le désarmement. Plus récemment, de 2011 à 2013, nos ministres des affaires étrangères ont coprésidé le processus de l'article XIV en vue de favoriser l'entrée en vigueur du TICE.

*(l'oratrice reprend en anglais)*

C'est un grand honneur pour moi d'être ici au côté du Secrétaire général António Guterres, principal représentant de l'Organisation qui, depuis sa création il y a plus de 70 ans, a contribué à rendre le monde plus sûr, plus égalitaire et meilleur, au lendemain de guerres mondiales dévastatrices. Comme d'autres personnes de ma génération, j'ai grandi avec l'idée que c'est la primauté du droit – international, régional et national – et les institutions destinées à le faire respecter, qui constituent le fondement de notre civilisation moderne. C'est grâce à la famille des Nations Unies et aux organisations régionales, telle l'Union européenne, et au principe selon lequel les pays se construisent par la force des lois, un concept très fort dans la tradition suédoise et nordique, que les notions de paix et de sécurité ont remplacé en grande partie celles de guerre et de conflit. Et pour pouvoir faire mieux encore, il nous faut avoir davantage – et non pas moins – recours à l'état de droit; à la coopération et aux accords internationaux et régionaux; au dialogue et aux mesures de confiance.

Aussi est-ce un grand honneur pour moi d'être au côté de M. Lassina Zerbo, principal représentant du Traité et de son organisation, qui incarnent parfaitement l'état de droit et un monde plus sûr et plus apaisé. Le TICE interdit de manière globale et non discriminatoire l'une des inventions les plus destructrices de l'humanité – l'explosion nucléaire. Plus de 2000 explosions nucléaires, effectuées à des fins militaires et soi-disant pacifiques, ont eu des effets dévastateurs sur les êtres humains, les animaux et l'environnement, avant que le TICE ait pu être conclu par le biais du dialogue et de la négociation.

Le TICE rend très difficile la mise au point de nouvelles armes nucléaires plus perfectionnées et constitue un traité type, du fait notamment de son régime de vérification bien pensé – un système de surveillance

complété par des inspections sur place conçues pour détecter toute explosion nucléaire militaire importante où qu'elle se produise dans le monde, assorti de mesures de transparence et de confiance et de moyens techniques au niveau national pour régler tout différend ou problème de respect des dispositions.

Malheureusement, la porte à d'autres essais nucléaires reste ouverte. Les principaux États n'ont pas encore ratifié le Traité, ce qui non seulement représente un danger pour le monde, mais aussi les prive, eux-mêmes et d'autres, de tous les avantages du Traité en matière de sécurité, notamment des inspections sur place à court délai de préavis pour mieux dissuader et détecter les essais nucléaires clandestins et déterminer s'ils ont réellement eu lieu.

À l'occasion de la célébration de la Journée internationale contre les essais nucléaires, la Ministre suédoise des affaires étrangères, M<sup>me</sup> Margot Wallström, rend hommage aux victimes des essais nucléaires et appelle à l'entrée en vigueur du Traité. Le moment est venu de fermer et de verrouiller à double tour la porte des essais nucléaires.

**La Présidente** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ouganda, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Afrique.

**M. Odida** (Ouganda) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Afrique à l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires.

Le Groupe des États d'Afrique vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette séance de célébration et de votre appui au désarmement nucléaire. Le Groupe salue le message important délivré par le Secrétaire général et la déclaration prononcée par le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

La tenue de la présente séance témoigne de notre volonté et de notre détermination de mettre fin aux essais nucléaires, si nous voulons parvenir à l'élimination totale des armes nucléaires. À cette fin, le Groupe des États d'Afrique appuie les objectifs figurant dans le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), dont l'objectif est de faire respecter une interdiction complète des essais nucléaires, avec toutes les conséquences qui en découlent, et de mettre un terme à la prolifération verticale et horizontale des armes nucléaires.

En effet, les explosions nucléaires expérimentales ont des effets dévastateurs sur l'environnement terrestre. Il nous incombe à tous de protéger l'environnement en respectant le moratoire sur les essais nucléaires alors que nous œuvrons assidûment à l'universalité du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et à l'entrée en vigueur du TICE.

L'élimination totale des armes nucléaires demeure la seule garantie absolue contre l'emploi ou la menace de leur emploi. À cet égard, le Groupe réaffirme la nécessité impérieuse pour notre planète, y compris l'espace extra-atmosphérique, d'être délivrée des armes nucléaires, leur présence représentant une menace réelle pour la paix et la sécurité mondiales, ainsi que pour la survie de l'humanité. C'est dans ce contexte que le Groupe prend acte de l'attribution en 2017 du prix Nobel de la paix à la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires.

Le Groupe appuie le principe d'un désarmement nucléaire complet, condition *sine qua non* du maintien de la paix et de la sécurité internationales. C'est la raison pour laquelle nous rappelons l'adoption historique, le 7 juillet 2017, du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Le Groupe appelle par conséquent tous les États à appuyer le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires en le signant et en le ratifiant le plus rapidement possible. Nous espérons que tous les membres de la communauté internationale, y compris les États dotés d'armes nucléaires et ceux bénéficiant du « parapluie nucléaire », saisiront cette occasion pour poursuivre l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Le Groupe des États d'Afrique attend avec intérêt la tenue, le 26 septembre, de la sixième séance plénière de haut niveau de l'Assemblée générale à l'occasion de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires, et souligne l'importance de cette réunion qui fait partie intégrante des efforts multilatéraux de désarmement.

Le Groupe se dit à nouveau vivement préoccupé par la lenteur des progrès accomplis par les États dotés d'armes nucléaires en vue de l'élimination totale de leurs arsenaux nucléaires, conformément à leurs obligations et engagements juridiques au titre de l'article VI du Traité sur la non-prolifération. Le Groupe insiste donc sur la mise en œuvre de toutes les mesures et de tous les engagements pris par les États dotés d'armes nucléaires dans le cadre du TNP, y compris les engagements relatifs à l'universalité du TNP et à la création au

Moyen-Orient d'une zone exempte de toutes armes de destruction massive.

Le Groupe souligne la contribution des zones exemptes d'armes nucléaires dans le monde entier à la réalisation des objectifs généraux de désarmement et de non-prolifération nucléaires, renforçant ainsi la paix et la sécurité à l'échelle régionale et mondiale. À ce propos, le Groupe des États d'Afrique confirme son attachement au Traité de Pelindaba, qui réaffirme le statut de l'Afrique en tant que zone exempte d'armes nucléaires et bouclier pour le territoire africain, notamment en empêchant le stationnement de dispositifs explosifs nucléaires sur le continent et en interdisant les essais de ces armes dans l'ensemble du continent africain.

De même, le Groupe des États d'Afrique se félicite de la convocation de la Conférence des Nations Unies sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, conformément à la décision 73/546, et appelle tous les États invités à participer activement et de bonne foi à cette conférence afin de négocier un traité juridiquement contraignant permettant de mettre en œuvre la résolution sur le Moyen-Orient, adoptée à la Conférence des Parties au TNP.

Le Groupe tient par ailleurs à souligner que la résolution de 1995 demeure une partie intégrante et essentielle de l'approche d'ensemble et la base sur laquelle le TNP a été prorogé indéfiniment. Le Groupe souligne que la résolution reste valable jusqu'à la réalisation de ses objectifs. Le Groupe regrette à nouveau que la neuvième Conférence d'examen du TNP n'ait pu parvenir à un accord sur un document final, malgré les efforts concertés des États non dotés d'armes nucléaires, en particulier en Afrique. Alors que nous attendons avec intérêt la dixième Conférence d'examen du TNP, qui se tiendra à New York en 2020, le Groupe appelle tous les États à œuvrer pour préserver la crédibilité et la viabilité du Traité et atteindre ses objectifs.

Le Groupe des États d'Afrique insiste sur le droit inaliénable des États à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et souligne le rôle central de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) dans la fourniture d'une assistance et d'une coopération techniques et dans l'utilisation optimale de la science et de la technologie aux fins du développement socioéconomique, ainsi que dans le suivi des engagements des États à appliquer l'accord de garanties.

Le Groupe souligne l'importance de la mise en commun des connaissances nucléaires et du transfert de technologie nucléaire aux pays en développement, y compris les pays d'Afrique, ainsi que la contribution de l'énergie nucléaire à la promotion du développement durable et de la prospérité partout dans le monde. Le Groupe rappelle que le Programme de coopération technique de l'AIEA doit continuer d'être formulé et mis en œuvre conformément à son statut.

Le Groupe souhaite mettre l'accent sur les considérations humanitaires dans le cadre de toutes les délibérations relatives aux armes nucléaires et demande à tous les États, en particulier aux États dotés d'armes nucléaires, de tenir compte des incidences catastrophiques sur le plan humanitaire de l'emploi de ces armes, en particulier sur la santé humaine, l'environnement et les ressources économiques vitales, et de prendre les mesures nécessaires pour démanteler ces armes et y renoncer.

Le Groupe tient à réaffirmer la nécessité de parvenir à une adhésion universelle au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, compte tenu notamment des responsabilités particulières des États dotés d'armes nucléaires. Le Groupe estime que le TICE offre l'espoir de mettre un terme au développement et à la prolifération des armes nucléaires, et contribue ainsi à l'objectif du désarmement nucléaire. Il exhorte les États dotés d'armes nucléaires et ceux qui n'ont pas encore adhéré au TNP, cités à l'annexe 2 du Traité, et qui n'ont pas encore signé ou ratifié le TICE, à le faire sans plus attendre.

Pour terminer, le Groupe des États d'Afrique lance à nouveau un appel à tous les États afin qu'ils s'emploient sans relâche à favoriser l'entrée en vigueur rapide du TICE de manière à atteindre l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires, compte tenu de la responsabilité particulière des États dotés d'armes nucléaires à cet égard.

**La Présidente** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Slovaquie, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

**M<sup>me</sup> Bavdaž Kuret** (Slovaquie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

Près de 10 années se sont écoulées depuis l'adoption à l'unanimité de la résolution 64/35, qui proclame la Journée internationale contre les essais

nucléaires. Sous la direction du Kazakhstan, nous célébrons chaque année cette journée historique et rendons hommage aux victimes des essais nucléaires et de leurs effets collatéraux. Nous réaffirmons notre engagement de mettre fin aux essais nucléaires, qui n'apportent que destruction et menace pour toute forme de vie.

Il est essentiel que la communauté internationale veille à l'entrée en vigueur et à la mise en œuvre rapides du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), qui est un document fondamental en ce qui concerne l'efficacité des efforts déployés au niveau international en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Nous appelons tous les États qui ne l'ont pas encore fait, en particulier ceux dont la ratification est nécessaire à l'entrée en vigueur du Traité, à signer et ratifier le TICE. Le Traité s'est doté de normes puissantes contre les essais d'armes nucléaires, et nous exhortons tous les États à le respecter et à s'abstenir de tout acte contraire à l'objet et au but du Traité.

Il va sans dire que les essais nucléaires représentent une menace pour la paix et la sécurité internationales et fragilisent le dispositif actuel de non-prolifération forgé au fil des décennies. Cependant, malgré tous les efforts de la communauté internationale, la menace des essais et d'une utilisation à mauvais escient d'armes nucléaires est toujours bien réelle, comme en témoignent les événements inquiétants survenus ces dernières années dans la péninsule coréenne. Nous saluons l'évolution positive récente de la situation dans la péninsule, notamment le moratoire unilatéral sur les essais nucléaires décrété par la République populaire démocratique de Corée, et nous appelons la République populaire démocratique de Corée à signer et ratifier sans délai le TICE et à respecter les dispositions.

Dans un monde où les tensions, les divisions et les rivalités dans le domaine des armements ne cessent de croître, il est essentiel de préserver l'intégrité des normes en matière de non-prolifération et de promouvoir le désarmement nucléaire. À cet égard, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) est un succès historique et sa pleine application est plus nécessaire que jamais, notamment dans le cadre de la célébration l'année prochaine du cinquantième anniversaire du TNP. Notre objectif est celui d'un monde pacifique, et l'interdiction complète des essais nucléaires constitue l'une des mesures les plus importantes pour parvenir à cet objectif.



**La Présidente** (*parle en espagnol*) : Plusieurs délégations m'ont fait part de leur souhait de prendre la parole à l'occasion de la présente séance de célébration.

Je donne la parole au représentant de la Thaïlande, qui va s'exprimer au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

**M. Srivihok** (Thaïlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), à savoir le Brunéi Darussalam, le Cambodge, l'Indonésie, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, la République démocratique populaire lao, Singapour, la Thaïlande et le Viet Nam.

L'ASEAN réitère aujourd'hui sa position commune contre les essais nucléaires et insiste à nouveau sur l'importance d'une adhésion universelle au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Grâce à la ratification du TICE par la Thaïlande, le 25 septembre 2018, tous les États membres de l'ASEAN sont devenus parties au TICE. La ratification du TICE par tous les États membres de l'ASEAN consolide et renforce notre ferme attachement envers la norme internationale contre les essais nucléaires, ainsi que notre appui constant au TICE.

*M. Ten-Pow (Guyana), Vice-President, assume la présidence.*

Compte tenu de l'importance du TICE, nous nous associons aux autres délégations pour exhorter les États encore inscrits à l'annexe 2 à signer et ratifier le Traité aussitôt que possible afin qu'il puisse entrer en vigueur.

L'ASEAN déplore la conduite d'essais nucléaires, qui sont contraires aux résolutions du Conseil et vont à l'encontre des efforts et normes internationaux relatifs aux essais nucléaires, à la non-prolifération et au désarmement nucléaire. Nous reconnaissons les conséquences humanitaires de l'utilisation d'armes nucléaires, et nous réitérons notre appui aux efforts visant à les éliminer. Nous affirmons l'importance des zones régionales exemptes d'armes nucléaires pour le régime mondial existant de non-prolifération. Nous continuons d'appuyer les initiatives visant à créer de telles zones, en particulier au Moyen-Orient. Nous réitérons notre détermination à préserver notre région en tant que zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive, conformément à la Charte de l'ASEAN et au Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est, également connu sous le nom de Traité de Bangkok.

De même que le Traité de Bangkok et les autres traités portant création de zones exemptes d'armes nucléaires, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires prévoit que chaque État partie s'engage à ne jamais, en aucune circonstance, mettre au point, mettre à l'essai, produire, fabriquer, acquérir de quelque autre manière, posséder ou stocker des armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires. À cet égard, l'ASEAN salue les efforts entrepris par le Secrétaire général, M. António Guterres, pour élaborer son programme global de désarmement, lancé en mai 2018. Ce programme reflète la tentative sincère du Secrétaire général de promouvoir les objectifs de désarmement de façon concrète et d'une manière globale et intégrée. L'ASEAN reconnaît le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant que pierre angulaire du régime mondial de non-prolifération et appelle tous les États parties au Traité à renouveler leur attachement à la mise en œuvre urgente et complète des obligations existantes, en particulier celles contractées en vertu de l'article VI du Traité.

L'ASEAN se félicite de la tenue de trois sommets intercoréens et de l'organisation du premier sommet entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée, qui a eu lieu à Singapour l'année dernière. Le 5 mars, les Ministres des affaires étrangères de l'ASEAN ont publié une déclaration reconnaissant les efforts déployés durant le deuxième sommet entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée, qui s'est déroulé les 27 et 28 février à Hanoï, en vue de faire avancer le processus de dénucléarisation de la péninsule coréenne. Ils ont également encouragé les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée à poursuivre leur action diplomatique afin de jeter les bases d'un régime de paix stable et durable et de parvenir à la dénucléarisation complète de la péninsule coréenne. L'ASEAN se tient prête à continuer de jouer un rôle constructif en contribuant à la paix et à la stabilité dans la péninsule coréenne. Nous appelons toutes les parties concernées à accentuer leurs efforts pour apaiser les tensions et à œuvrer au règlement pacifique de la situation dans la péninsule coréenne.

L'ASEAN réitère sa ferme opposition à tous les essais nucléaires et appelle tous les États Membres, en particulier les États dotés d'armes nucléaires, à faire preuve de bonne foi, à promouvoir l'entente mutuelle, à renforcer la confiance et la coopération ainsi qu'à garantir une action collective responsable pour débarrasser le monde des armes nucléaires.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Bahreïn, qui s'exprimera au nom du Groupe des États arabes.

**M. Alrowaiei** (Bahreïn) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom du Groupe des États arabes alors que nous commémorons la Journée internationale contre les essais nucléaires. C'est un événement important qui confirme l'engagement et la détermination de la communauté internationale à mettre fin aux essais nucléaires, qui terrorisent l'humanité et causent des dommages environnementaux de longue durée.

Le Groupe des États arabes apprécie les éléments importants de la déclaration de la Présidente de l'Assemblée générale. Nous apprécions également les déclarations du Secrétaire général et du Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Toutes les déclarations prononcées aujourd'hui réaffirment l'urgence d'éliminer toutes les menaces que posent les armes nucléaires, qui représentent sans aucun doute la catégorie d'armes la plus opposée aux principes humanitaires et au droit international humanitaire.

À cet égard, le Groupe des États arabes est préoccupé par la menace que pose l'existence continue des armes nucléaires pour l'humanité. Il souligne que l'élimination totale, vérifiable et irréversible de ces armes est la seule garantie contre leur utilisation ou la menace de leur emploi, que ce soit par des acteurs étatiques ou non étatiques. La réalisation de cet objectif convenu dépend de la mise en œuvre par les États dotés d'armes nucléaires de leurs obligations au titre de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Elle suppose également d'universaliser le Traité, qui est considéré comme la pierre angulaire du système de sécurité internationale pour le désarmement et la non-prolifération.

Le Groupe des États arabes estime que l'existence continue des armes nucléaires et l'incapacité à mettre en œuvre l'article VI du Traité, ainsi que d'autres engagements contraignants en la matière adoptés durant les Conférences d'examen successives du Traité en vue de parvenir à son universalisation en amenant les États qui ne l'ont pas encore fait à y adhérer, constituent une grave menace à la paix et à la sécurité internationales.

Le Groupe des États arabes rejette par ailleurs catégoriquement les prétextes selon lesquels la possession d'armes nucléaires est nécessaire pour

parvenir à la stabilité internationale, ou les circonstances internationales actuelles ne sont pas propices à des progrès dans la mise en œuvre des engagements en matière de dénucléarisation. De fait, si nous examinons avec attention les problèmes que pose actuellement la prolifération nucléaire, nous constatons que ces problèmes auraient pu être combattus plus efficacement ou qu'ils n'auraient pas existé dans un monde exempt d'armes nucléaires.

Nous appelons les États dotés d'armes nucléaires à s'acquitter de leurs responsabilités pour mettre en œuvre leurs objectifs et engagements convenus et à éliminer leurs arsenaux nucléaires sur la base d'un calendrier spécifique. C'est le moins que puissent faire les États qui ont effectué des essais nucléaires afin d'offrir une compensation à la communauté internationale pour les graves dégâts que continuent de causer leurs milliers d'essais nucléaires.

Même si le Moyen-Orient est une région marquée par des tensions et de nombreux problèmes, les États arabes ont illustré leurs bonnes intentions en adhérant au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et en s'acquittant de leurs engagements à cet égard. D'autre part, ils ont participé activement aux négociations sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et continuent d'appuyer les activités de sa commission préparatoire pour qu'elle atteigne les objectifs qui lui ont été fixés. Toutefois, le Moyen-Orient demeure l'un des principaux défis auxquels se heurte le régime du TNP du fait qu'il n'a toujours pas atteint l'universalité et qu'Israël continue de contester la volonté de la communauté internationale, en refusant d'appliquer les résolutions pertinentes de l'ONU et de se conformer aux dispositions du Traité.

Certaines puissances internationales ferment toujours les yeux sur cette situation dysfonctionnelle tout en continuant de fournir un paravent politique aux positions d'Israël. Cette disparité du système de sécurité a déclenché une course aux armements et des conflits dans la région, où les pays arabes ressentent une frustration sans précédent du fait des échecs répétés à mettre en œuvre l'objectif consistant à débarrasser la région des armes nucléaires et autres armes de destruction massive, et du non-respect des engagements convenus à cet égard.

Le Groupe des États arabes attend que soient redynamisés les efforts multilatéraux visant à remédier à ce déséquilibre dans notre région en mettant en œuvre les engagements convenus, en tête

desquels figure la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, conformément à la résolution pertinente adoptée à la Conférence d'examen et de prorogation de 1995 et aux décisions des Conférences d'examen de 2000 et 2010 s'agissant de l'application de la résolution de 1995. Ce serait également conforme aux résolutions 487 (1981) et 678 (1991) du Conseil de sécurité, ainsi qu'aux nombreuses résolutions pertinentes adoptées par l'Assemblée générale et la Conférence générale de l'AIEA à cet égard.

Le Groupe des États arabes souligne l'importance de la conférence que l'ONU tiendra en novembre, sous la présidence du Royaume hachémite de Jordanie, et qui sera consacrée à la création, au Moyen-Orient, d'une zone exempte d'armes nucléaires. Nous exhortons tous ceux qui participeront à cette conférence à le faire dans un esprit de bonne volonté afin de négocier un traité contraignant en la matière, de manière à contribuer à renforcer la paix et la sécurité aux niveaux régional et international.

De nombreux faits nouveaux sont survenus récemment, notamment l'adoption de l'Engagement humanitaire évoqué dans un certain nombre de résolutions de l'Assemblée générale, ainsi que l'adoption, en 2017, du premier Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui s'inscrit en complément des objectifs du TNP et du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Cette évolution montre clairement que la situation a changé sur la scène internationale et que les États qui ne sont pas dotés de l'arme nucléaire et qui sont véritablement attachés au principe du désarmement nucléaire envisagent de nouvelles options pour prendre des mesures sérieuses afin de combler les lacunes existantes et de remédier aux insuffisances du régime de désarmement et de non-prolifération en place. Ils s'attachent également à faire face aux risques liés à la possession persistante d'armes nucléaires par un petit nombre d'États, y compris s'agissant des risques liés aux explosions nucléaires expérimentales. Tous ces risques constituent une menace existentielle contre laquelle l'ONU devra lutter sans relâche jusqu'au jour où nous aurons débarrassé le monde et les générations futures de ces armes.

Le Groupe des États arabes estime que l'élimination totale de ces armes est non seulement un objectif réaliste et réalisable, mais qu'elle représente aussi une condition préalable au maintien durable de la paix et de la sécurité internationales.

**M. Umarov** (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous célébrons aujourd'hui le dixième anniversaire de la Journée internationale contre les essais nucléaires. En effet, il y a 10 ans, les États Membres de l'ONU ont unanimement appuyé l'initiative du Kazakhstan visant à proclamer ladite Journée. C'était à cette même date, il y a 70 ans, que la première bombe nucléaire soviétique a été testée dans mon pays. À cette même date encore, en 1991, le président kazakh à l'époque, Nursultan Nazarbayev, a pris la décision unilatérale de fermer officiellement le site d'essais de Semipalatinsk. Cette décision est toujours unique en son genre, puisque aucun autre site d'essais nucléaires n'a été officiellement fermé.

Déclarer un moratoire sur les essais nucléaires ne protège pas l'humanité contre eux, car il est possible de revenir à tout moment sur une telle décision. Compte tenu des réalités géopolitiques actuelles, nous pensons que la menace accrue d'une reprise de la course aux armes nucléaires pourrait entraîner un nouveau cycle d'essais nucléaires. Cette situation précaire compromet sérieusement nos efforts visant à interdire définitivement les armes nucléaires.

Je remercie vivement la Présidente Espinosa Garcés d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui afin de revitaliser nos efforts conjoints en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires, de manière à accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Tous les États Membres doivent intensifier, consolider et redynamiser leurs travaux, afin de venir à bout de ce qui a été commencé.

Premièrement, nous devons inlassablement continuer à insister pour que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), exemple emblématique de confiance mutuelle, entre en vigueur.

Deuxièmement, nous devons œuvrer à l'interdiction complète des armes nucléaires. Le 29 août, le Kazakhstan a déposé son document de ratification du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, et nous appelons les autres pays à faire de même. Les 122 États qui ont voté pour ce traité historique en juillet 2017 doivent réaffirmer leur position dans la pratique.

Troisièmement, les États Membres doivent prendre résolument des mesures plus énergiques pour entamer un dialogue sur l'avenir de notre planète; un tel échange ne sera efficace et couronné de succès que si les puissances nucléaires y participent. Dans le passé, les plus grandes puissances ont toujours assumé la responsabilité de l'avenir de l'humanité. Dans le contexte

actuel, le concept archaïque de stabilité stratégique fondée sur les armes nucléaires doit être révisé.

Les armes de destruction massive ne sauraient être le meilleur outil de dissuasion. Comme le note Nursultan Nazarbayev dans son manifeste intitulé « *Le Monde. Le XXI<sup>e</sup> siècle* », une force quelque qu'elle soit finit par donner naissance à une nouvelle force. Cette course sans fin, qu'il s'agisse du domaine nucléaire ou des armes classiques, se poursuivra sans relâche si la volonté politique d'y mettre un terme ne parvient pas à s'imposer. La coalition mondiale d'États épris de paix, de stabilité, de confiance et de sécurité doit donc, sous les auspices de l'ONU, s'opposer absolument au système archaïque des blocs militaires.

Les chapitres tragiques de l'histoire nucléaire du Kazakhstan illustrent avec éloquence que les armes nucléaires et leurs conséquences sont incompatibles avec un avenir sûr et sécurisé pour l'humanité. Notre histoire est également un appel clair en faveur d'une entrée en vigueur rapide du TICE, pour que personne dans le monde n'ait plus jamais à subir ce que nous avons déjà subi. Un million et demi de personnes au Kazakhstan endurent encore les séquelles des essais nucléaires. Le plus horrible, c'est que les troisième et quatrième générations de descendants des personnes touchées continuent d'en souffrir.

C'est pourquoi la célébration de cette Journée internationale permet non seulement de rappeler les conséquences tragiques des armes nucléaires, mais aussi de prendre acte des efforts mondiaux en faveur de l'option zéro, et de les appuyer.

Le 29 août de cette année, notre capitale, Nour-Soultan, a accueilli la cérémonie biennale de remise du prix Nazarbaïev pour un monde sans armes nucléaires et pour la sécurité mondiale. Le prix a été décerné à M. Lassina Zerbo et au regretté Yukia Amano pour leurs remarquables accomplissements et leurs inlassables efforts en matière de promotion du désarmement nucléaire et de maintien de la sécurité mondiale. L'initiateur du prix, Nursultan Nazarbayev, avait souligné la contribution particulière que Yukia Amano, ancien Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), avait apportée aux nombreuses réalisations historiques de l'Agence, notamment la création d'une banque internationale de combustible nucléaire au Kazakhstan. Il a également souligné les efforts consentis par M. Zerbo pour renforcer le régime de vérification et mettre en place le système international de surveillance du TICE. Nous

félicitons une fois de plus M. Zerbo et espérons qu'il poursuivra son travail rigoureux afin que le TICE puisse bientôt entrer en vigueur. Ce n'est pas une tâche qui lui incombe à lui seul, mais notre responsabilité et notre objectif communs.

Le 29 août dernier, une autre manifestation tout aussi importante a eu lieu au Kazakhstan : un séminaire international sur la promotion de la coopération entre les zones exemptes d'armes nucléaires. Ce séminaire, organisé conjointement par le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU et le Kazakhstan, a contribué amplement à la consolidation de toutes les zones exemptes d'armes nucléaires établies, à l'unification de leurs positions et au renforcement de leur rôle dans le désarmement nucléaire.

Ces questions figurent parmi les principales priorités de la campagne du Kazakhstan contre les armes nucléaires et les points importants du Programme de désarmement du Secrétaire général. Hélas, la zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale est toujours la dernière de ce type et la seule dans l'hémisphère Nord, et nous estimons qu'il en faut beaucoup plus. C'est pourquoi nous recommandons d'accroître le nombre de ces zones, principalement au Moyen-Orient.

La séance plénière d'aujourd'hui nous rappelle à nouveau le noble objectif de l'ONU, qui a vu le jour en 1945. Nous espérons que d'ici à 2045, année du centenaire de l'ONU, le monde se sera enfin débarrassé de la menace nucléaire et que nos enfants vivront dans un monde sûr et vraiment stable.

**M. Kickert** (Autriche) (*parle en anglais*) : L'Autriche s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne qui sera prononcée ultérieurement et qui exposera en détail nos priorités concernant l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE).

Nous tenons à féliciter le Secrétaire exécutif Lassina Zerbo de son leadership et de son dévouement, ainsi que toute l'équipe de l'OTICE de son excellent travail visant à mettre un terme aux essais nucléaires.

Alors que cela fera bientôt 75 ans que les premiers essais d'armes nucléaires ont été effectués, nous assistons au début d'une nouvelle course mondiale aux armements caractérisée par la mise en service de nouvelles armes nucléaires plus sophistiquées. Il est donc plus important que jamais pour le dispositif mondial de désarmement nucléaire que les explosions expérimentales d'armes nucléaires soient interdites.

Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) est un pilier des efforts mondiaux en faveur de la non-prolifération nucléaire. L'OTICE fournit rapidement des données fiables et indépendantes, ce qui témoigne de l'efficacité de son régime de vérification. Grâce à son système international de surveillance, à ses inspections sur place et à son centre international de données, l'OTICE fait ce qu'aucun pays ne pourrait accomplir seul en matière de vérification de la norme interdisant les essais nucléaires. Elle est indispensable car elle permet d'espérer en l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Cela étant, nous notons avec préoccupation qu'une autre année vient de s'écouler sans que le TICE ne soit entré en vigueur. Dans un environnement mondial où d'autres traités sur le désarmement et la non-prolifération sont remis en question, nous devons redoubler d'efforts pour faire de l'entrée en vigueur du TICE une réalité.

En dépit des difficultés auxquelles se heurtent les efforts mondiaux de non-prolifération et de désarmement, la majorité des pays demeurent résolument engagés en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires. Unis autour de cet objectif, nous avons remporté de francs succès. Comme cela a été mentionné, le 7 juillet 2017, 122 États Membres se sont prononcés en faveur de l'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Un peu plus de deux ans plus tard, le Traité a été signé par 70 pays et ratifié par 26. Nous sommes donc à mi-chemin sur la voie de son entrée en vigueur. Nous saluons la ratification hautement symbolique du Traité, à l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires, le 29 août, par le Kazakhstan, un pays dont la population a enduré de terribles souffrances du fait des essais nucléaires.

Le Traité a été conçu pour appliquer l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et est pleinement compatible avec le TICE. Il est désormais reconnu comme un élément clef du dispositif mondial de désarmement, qu'il vient compléter. L'interdiction des armes nucléaires, tout comme celle des deux autres catégories d'armes de destruction massive, est essentielle pour parvenir à leur élimination.

La communauté internationale doit s'attacher en priorité à continuer d'avancer sur la voie du désarmement nucléaire et à faire fond sur les succès que nous avons enregistrés dans le cadre de ce dispositif. Le risque d'une explosion nucléaire – accidentelle, délibérée ou résultant d'un malentendu – s'est accru. Les armes

nucléaires d'aujourd'hui sont bien plus destructrices que celles qui ont été larguées sur Hiroshima et Nagasaki, et les conséquences humanitaires catastrophiques d'une explosion sont tragiquement évidentes.

L'Autriche convient tout à fait avec le Secrétaire général que la non-prolifération et le désarmement permettent de renforcer la sécurité. Retarder l'action en faveur du désarmement en invoquant comme prétexte les conditions de sécurité est une erreur de jugement flagrante et particulièrement dangereuse dans un contexte de tensions accrues et de risques croissants. C'est précisément au moyen du désarmement et de la non-prolifération que nous pouvons commencer à rétablir la confiance et à renforcer la sécurité mondiale.

L'entrée en vigueur d'une norme mondiale interdisant les essais nucléaires au moyen du TICE constituera une mesure importante de renforcement de la confiance et démontrera la volonté des États d'œuvrer de concert pour faire face aux risques de prolifération nucléaire. Nous en avons assez des excuses quant aux raisons qui font que les États concernés ne ratifient pas le TICE. Ils doivent rencontrer leurs prétendus adversaires et enfin ratifier le Traité. Je n'ai qu'une chose à leur dire : « faites-le ».

**Mme Rodríguez Abascal** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la tenue de la présente réunion de haut niveau de l'Assemblée générale.

L'utilisation de bombes atomiques à Hiroshima et Nagasaki par les États-Unis est un triste rappel pour l'humanité du grave danger que pose l'existence même des armes nucléaires et de la menace qu'elles représentent pour la survie de l'espèce humaine. À l'occasion de la célébration de la Journée internationale contre les essais nucléaires, Cuba réaffirme sa position en faveur de l'élimination totale des armes nucléaires et de l'objectif d'un monde exempt de ces armes.

Notre pays, cinquième État à ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, appelle les pays qui ne l'ont pas encore fait à le signer et à le ratifier afin qu'il puisse entrer en vigueur rapidement. Non seulement ce Traité frappe d'illégalité les armes nucléaires et la doctrine dite de la « dissuasion nucléaire » et met en place un cadre en vue de l'élimination totale et complète de ces armes, mais il interdit également tout type d'essais.

Nous notons avec de vives préoccupations que les États-Unis ont changé leur position nucléaire, en abaissant le seuil à partir duquel l'utilisation d'armes

nucléaires peut être envisagée, même face à de soi-disant menaces stratégiques non nucléaires, et en autorisant la reprise des explosions expérimentales d'armes nucléaires au nom de la sécurité et de l'efficacité de leur arsenal nucléaire. Il est inacceptable que les États dotés d'armes nucléaires continuent de mettre au point de nouveaux systèmes d'armes nucléaires et de moderniser leurs ogives nucléaires, missiles, systèmes de lancement aériens, installations de production d'armes nucléaires et tous leurs arsenaux.

Les États-Unis, chef de file mondial en matière d'essais nucléaires, ont effectué 1 032 essais entre 1945 et 1992 et 29 essais nucléaires sous-critiques depuis 1997, en violation de l'esprit et de la lettre du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Nous appuyons l'interdiction totale et effective de tous les essais nucléaires, à savoir les explosions expérimentales, les essais sous-critiques ou les essais effectués au moyen d'autres méthodes complexes. Nous appuyons également la fermeture et le démantèlement de toutes les installations utilisées à ces fins et des infrastructures connexes.

Les essais sous-critiques et la forte augmentation des dépenses consacrées à l'amélioration de ces essais, la possibilité que les États-Unis reprennent les essais explosifs, la nouvelle doctrine nucléaire adoptée par le Gouvernement des États-Unis, intitulée « Opérations nucléaires », ainsi que le retrait et le non-respect par ce pays des accords de désarmement nucléaire et de limitation des armements, tels que le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, compromettent la paix et la sécurité internationales, le dispositif de désarmement et la non-prolifération nucléaire.

Le renforcement du rôle des armes nucléaires dans les doctrines militaires de défense et de sécurité de certains États détenteurs de ces armes est alarmant et constitue un facteur qui accélère leur prolifération verticale qualitative. Nous condamnons de telles positions, qui placent le monde au bord d'un conflit nucléaire. Elles sont injustifiables, inacceptables et contraires aux obligations découlant du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous condamnons également énergiquement l'établissement de conditions pour le désarmement nucléaire. Nous appelons tous les États et les représentants de la société civile à participer à la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée pour commémorer et promouvoir la Journée internationale

pour l'élimination totale des armes nucléaires, qui se tiendra le 26 septembre, et à mobiliser la communauté internationale pour parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires avant qu'il ne soit trop tard.

Notre pays est fier d'appartenir à la première zone densément peuplée du monde à avoir été déclarée zone exempte d'armes nucléaires et réaffirme la pertinence de la Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix, adoptée lors du deuxième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes. À cet égard, nous appuyons pleinement la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive. Il s'agit là d'une étape fondamentale vers le désarmement nucléaire.

Nous le redisons une fois encore : si nous voulons nous assurer que l'humanité ne souffre plus jamais des conséquences terribles des armes nucléaires, il faut les éliminer complètement, de manière vérifiable, transparente et irréversible. Les États dotés d'armes nucléaires doivent donner aux États qui ne les possèdent pas des garanties universelles, juridiquement contraignantes, inconditionnelles et non discriminatoires qu'ils n'utiliseront ou ne menaceront d'utiliser de telles armes contre eux en aucune circonstance.

Nous avons la responsabilité morale de sensibiliser l'opinion publique à la menace que représentent les armes nucléaires et d'œuvrer en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires pour les générations présentes et futures.

**M. Lam Padilla** (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Présidente de l'Assemblée générale d'avoir organisé la présente séance plénière pour célébrer la Journée internationale contre les essais nucléaires. Nous remercions également la Mission permanente du Kazakhstan de ses efforts inlassables sur la question.

Le Guatemala réaffirme son attachement à l'objectif commun d'un monde exempt d'armes nucléaires. En tant qu'État partie à la plupart des traités internationaux sur la question, nous attachons une importance particulière à leur application effective. Ma délégation est également fière d'appartenir à la première zone densément peuplée du monde à être déclarée zone exempte d'armes nucléaires. La création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes a contribué non seulement au désarmement

et à la non-prolifération nucléaires mais aussi à la paix et à la sécurité régionales et mondiales.

Nous considérons que la création de zones exemptes d'armes nucléaires renforce la paix et la sécurité internationales. Nous reconnaissons que la seule garantie contre l'emploi ou la menace de l'emploi des armes nucléaires est leur élimination totale. L'emploi d'armes nucléaires constitue un crime contre l'humanité, une violation du droit international, y compris du droit international humanitaire, et une violation manifeste de la Charte des Nations Unies, en particulier s'agissant du premier objectif qui y est énoncé, à savoir prendre mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix. À cet égard, mon pays estime que l'interdiction facilite l'élimination. L'interdiction des armes nucléaires est un premier pas important vers leur élimination.

Dans ce contexte, ma délégation se félicite une fois encore de l'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui constitue un jalon et une étape fondamentale sur la voie du désarmement nucléaire. C'est pourquoi le 20 septembre 2017, le Guatemala a signé cet instrument. Nous en sommes à la phase finale du processus d'adoption et de ratification par l'organe législatif.

Je réaffirme l'importance et la nécessité de l'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous exhortons tous les États, dont la ratification est importante et indispensable à l'entrée en vigueur du Traité, à le faire, afin d'accélérer le processus de signature et de ratification de cet instrument. Nous engageons instamment les États Membres de l'Organisation à s'abstenir de procéder à des essais nucléaires, à d'autres explosions nucléaires ou à tout autre essai non explosif pertinent, y compris les essais sous-critiques et ceux réalisés par simulation, en vue de mettre au point et d'améliorer les armes nucléaires et autres armes de destruction massive. De telles actions vont à l'encontre de l'objectif et du but du régime de désarmement et de non-prolifération nucléaires et des obligations et dispositions énoncées dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Dans ce sens, nous voudrions souligner les mesures prises concernant la suspension des essais nucléaires, lesquels constituent également une violation des résolutions du Conseil de sécurité et des divers traités relatifs à cette question.

Dans le contexte complexe actuel de paix et de sécurité internationales, il est plus urgent que jamais de poursuivre l'objectif du désarmement nucléaire. Le

danger que représentent ces armes pour la survie de l'humanité est inquiétant. Cependant, nous avons la responsabilité morale de sensibiliser nos populations à la menace que représentent les armes et les essais nucléaires, et l'obligation d'œuvrer en faveur d'un monde exempt de telles armes.

**M<sup>me</sup> Zappia** (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie s'associe à la déclaration qui sera faite ultérieurement par l'observateur de l'Union européenne et souhaite faire quelques remarques supplémentaires à titre national.

Chaque année, cette réunion de haut niveau offre une nouvelle occasion de sensibiliser plus encore le public aux effets catastrophiques des armes nucléaires et des essais nucléaires sur l'environnement et la vie humaine. Elle nous permet également de souligner une fois de plus la nécessité de mettre un terme à tout essai nucléaire et de réaffirmer notre attachement à l'objectif ultime d'un monde pacifique et sûr exempt d'armes nucléaires. C'est un objectif qui, à notre avis, peut être réalisé grâce à une approche progressive sur la base de mesures concrètes et vérifiables, visant à renforcer la confiance mutuelle et le sentiment d'une sécurité internationale solide.

À cet égard, s'il est vrai que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) est la norme générale sur laquelle reposent toutes les mesures de désarmement et de non-prolifération nucléaires, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) est l'un des piliers de l'architecture multilatérale de désarmement et de non-prolifération mise en place par le TNP. En interdisant toute explosion expérimentale d'arme nucléaire ou toute autre explosion nucléaire, le TICE s'oppose en fait à la mise au point et au perfectionnement des armes nucléaires et contribue à prévenir la compétition nucléaire.

Malheureusement, plus de 20 ans après son ouverture à la signature, le TICE n'est pas encore entré en vigueur. Il a toutefois permis de réaliser deux objectifs très importants. Il a ouvert la voie à un moratoire sur les essais nucléaires, que nous appelons tous les États à respecter, et par l'intermédiaire de l'organisation qui lui est affiliée, l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), il a permis la mise en place d'un régime de vérification mondial très efficace, dont il a été démontré à plusieurs reprises qu'il joue un rôle inestimable en facilitant la collecte de données fiables, rapidement et en toute indépendance. Cependant, pour avancer sur la voie du désarmement et de la non-prolifération, l'actuel moratoire volontaire sur

les explosions nucléaires expérimentales doit donner lieu à une norme contraignante grâce à l'entrée en vigueur du TICE.

L'Italie a toujours appuyé fermement le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, en apportant son plein appui aux coordonnateurs du processus prévu à l'article XIV, à savoir l'Algérie et l'Allemagne, dans leurs efforts visant à faire avancer la cause du Traité. L'Italie s'associe à l'appel qu'ils ont lancé à tous les États qui ne l'ont pas encore fait, et notamment aux huit États restants visés à l'annexe 2, à signer et à ratifier le Traité. Nous espérons que la résolution 2310 (2016) du Conseil de sécurité, dont l'Italie s'est portée coauteur, encouragera effectivement de nouvelles ratifications, et nous attendons avec intérêt la prochaine Conférence convoquée en vertu de l'article XIV du Traité, qui se tiendra le 25 septembre et sera une autre occasion importante de sensibiliser sur ces questions.

Dans cet esprit, nous exhortons également la République populaire démocratique de Corée à démontrer concrètement sa volonté déclarée de procéder à la dénucléarisation en participant à des négociations crédibles et dignes de ce nom en vue d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne, en se conformant de nouveau au Traité sur la non-prolifération et en signant et en ratifiant le TICE. D'un point de vue technique, nous sommes d'avis que le processus de dénucléarisation en République populaire démocratique de Corée peut également bénéficier des compétences spécialisées de l'OTICE.

Dans le même temps, nous appelons la communauté internationale à continuer d'apporter son appui en vue de la mise au point définitive du régime de vérification du TICE, avant même l'entrée en vigueur du Traité, afin d'améliorer sa capacité de surveillance et sa capacité à procéder à des analyses précises de données. Je voudrais également attirer l'attention sur l'une des retombées positives du Système de surveillance international, à savoir les nombreux avantages que la communauté internationale peut tirer de l'application civile et scientifique de données recueillies au moyen de ce système, notamment pour les alertes aux tsunamis et aux nuages de cendres volcaniques. Une coopération active entre les États, les signataires et le Secrétariat technique provisoire est essentielle non seulement en vue de l'établissement, de la certification et de l'entretien en temps voulu des stations du Système de

surveillance international dans le monde entier, mais aussi pour garantir la disponibilité des données de la plus haute qualité à tout moment et pour améliorer en permanence la capacité de surveillance de l'OTICE.

Compte tenu des menaces qui pèsent actuellement sur la paix et la sécurité mondiales, il est urgent, plus que jamais, de redoubler d'efforts en vue de l'universalisation et en fin de compte, de l'entrée en vigueur du TICE. Notre engagement commun est crucial pour la réalisation de cet objectif. Chaque pays a un rôle à jouer. L'Italie invite tous les partenaires à travailler en étroite collaboration pour lancer une dynamique politique, la traduire en actes et à terme, la concrétiser.

**M. Bessho** (Japon) (*parle en anglais*) : L'interdiction des essais nucléaires est un pilier essentiel et efficace de la promotion du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. En imposant des restrictions à la mise au point et au perfectionnement des armes nucléaires, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) a permis d'enrayer la course mondiale aux armes nucléaires. Même si le Traité n'a pas été ratifié par un nombre suffisant d'États pour entrer en vigueur, la proclamation d'une Journée internationale contre les essais nucléaires témoigne de l'existence d'une norme internationale *de facto* contre les essais nucléaires.

Nous assistons actuellement à une détérioration des conditions de sécurité, à des divergences de vues sur le désarmement nucléaire et à l'intensification de la menace posée par la prolifération des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive. Dans ce contexte, nous devons adopter de nouvelles mesures réalistes, avec la coopération des États dotés d'armes nucléaires et des États qui n'en sont pas dotés. Le Japon estime que le TICE est l'une des enceintes les plus importantes à cet égard, à laquelle participent les deux catégories d'États.

Il est regrettable que certains États Membres n'aient pas encore signé et ratifié le TICE et que celui-ci ne soit pas encore entré en vigueur. De nouvelles signatures et ratifications contribueront à renforcer la norme contre les essais nucléaires et à imprimer un élan au processus de désarmement nucléaire. Nous appelons en particulier les huit États restants visés à l'annexe 2 à signer et à ratifier le Traité sans plus tarder.

À cet égard, nous saluons la ratification du Traité par le Zimbabwe en février. En tant que fervent partisan du TICE, le Japon est prêt à appuyer les efforts



internationaux grâce au renforcement des capacités. Depuis 1995, nous avons accueilli 254 stagiaires venus de 75 États pour suivre une formation en matière d'observation sismologique mondiale et nous continuerons d'apporter notre concours aux pays qui en ont besoin. Le Japon se félicite également du renforcement du régime de vérification du TICE.

Le régime de vérification, qui compte près de 300 stations du Système de surveillance international certifiées en service dans le monde, a prouvé son efficacité en détectant les six essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée. Nous sommes d'avis que le développement du Système de surveillance international contribuera à renforcer la confiance entre les États dotés d'armes nucléaires et les États qui n'en sont pas dotés. La performance du Système de surveillance international repose sur la disponibilité des données. J'encourage tous les signataires à envoyer les données pertinentes au Centre international de données.

En ce qui concerne la République populaire démocratique de Corée, nous demeurons attachés à l'objectif du démantèlement complet, vérifiable et irréversible de l'ensemble de ses armes nucléaires, de programmes nucléaires existants et d'installations connexes, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous appelons tous les membres de la communauté internationale à appliquer pleinement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

L'an prochain, en 2020, nous célébrerons le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Cela fera aussi 75 ans depuis que les armes nucléaires ont été utilisées pour la première fois. Au cours d'une année aussi importante, le monde attend des résultats significatifs de la conférence d'examen du TNP. Toutes les parties devront faire des efforts. Le Japon se réjouit à la perspective de continuer à travailler en étroite collaboration avec tous les États Membres en vue de l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires.

**M. Koba** (Indonésie) (*parle en anglais*) : L'Indonésie s'associe à la déclaration faite par le représentant de la Thaïlande au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

L'Indonésie considère les armes nucléaires comme une menace existentielle pour l'humanité. Leur élimination totale est la seule garantie pour éviter des

catastrophes mondiales, ce pourquoi l'interdiction des essais nucléaires est un élément essentiel. Par conséquent, nous devons nous efforcer de donner un sens à notre commémoration d'aujourd'hui en veillant, par des actions concrètes, à ce que les essais nucléaires, où que ce soit et par qui que ce soit, soient totalement interdits.

Compte tenu de l'escalade des tensions géopolitiques, l'urgence de l'interdiction totale des essais nucléaires ne saurait être sous-estimée. Elle empêchera la poursuite de la mise au point, de la modernisation et de l'acquisition d'armes nucléaires, et réduira également l'éventualité de courses aux armements. L'Indonésie appelle toutes les parties prenantes à jouer pleinement leur rôle afin de créer un monde exempt d'armes nucléaires. En outre, nous soulignons ce qui suit.

Premièrement, notre célébration d'aujourd'hui devrait également commémorer ceux dont la vie a été grandement affectée par les essais, partout et dans tous les pays, comme l'indique également le message du Secrétaire général. Aucun pays ni aucun peuple ne peut être totalement à l'abri des risques et des conséquences de l'impact des essais nucléaires. Malheureusement, plus de 2 000 essais nucléaires ont été effectués au cours des sept dernières décennies, avec des effets dévastateurs sur l'environnement, la santé, la sécurité alimentaire et le développement économique. Les populations des régions où ces essais ont eu lieu n'ont souvent pas eu leur mot à dire, ou très peu, malgré les conséquences à long terme de ces essais. En 1954, l'Indonésie a diligenté une enquête nationale sur l'impact possible de divers essais nucléaires dans l'océan Pacifique. La commémoration d'aujourd'hui doit également signifier que la situation dans toutes les régions qui ont subi des explosions nucléaires expérimentales n'est pas oubliée. Il faut les aider de manière adéquate.

Deuxièmement, l'Indonésie appuie sans réserve l'interdiction totale des essais nucléaires inscrite dans le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Le TICE, ainsi que d'autres instruments, tels que les zones exemptes d'armes nucléaires et le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui, au fond, partagent le même objectif que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, sont des éléments essentiels pour promouvoir le désarmement nucléaire. L'entrée en vigueur du TICE devrait être accélérée. Le Traité est une garantie juridiquement contraignante contre les essais nucléaires, et constitue une composante essentielle d'un monde exempt

d'armes nucléaires. L'Indonésie s'est acquittée de ses responsabilités, notamment en ratifiant le TICE en 2012. Nous nous félicitons de sa signature par les Tuvalu et de sa ratification par la Thaïlande et le Zimbabwe. Nous remercions également la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour son travail sur l'élaboration d'un régime de vérification solide et non discriminatoire. En outre, nous nous félicitons de la contribution du Système de surveillance international, par le biais d'applications civiles et scientifiques, notamment la fourniture de données exactes et à jour sur les tsunamis et les tremblements de terre. L'Indonésie fournit six stations du réseau auxiliaire de surveillance sismologique certifiées au Système de surveillance international.

Troisièmement, tout en soulignant la responsabilité qui incombe aux États dotés d'armes nucléaires de respecter leurs engagements en matière de désarmement, nous apprécions ceux qui, dans la pratique, ont mis en place un moratoire sur les essais nucléaires. L'Indonésie réaffirme qu'il est impératif d'arrêter définitivement et totalement les essais nucléaires et demande aux huit autres pays visés à l'annexe 2 de ratifier le TICE dès que possible, conformément à la résolution 2310 (2016) du Conseil de sécurité, qui fera en sorte que le Traité entre en vigueur. En sensibilisant le public aux dangers de la norme contre les essais nucléaires et en plaidant en faveur de celle-ci, nous apprécions également les partenariats avec les organisations de la société civile concernées.

Je voudrais terminer en soulignant que nous devons coopérer et nous acquitter de nos responsabilités respectives pour promouvoir une paix et une sécurité durables partout dans le monde. Nous ne devons pas oublier que nous sauvegardons le monde en tant que patrimoine sacré pour les générations futures.

**M. De la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) :** Le Mexique est reconnaissant de la tenue de la présente séance, et remercie le Secrétaire général de sa déclaration. Nous saluons le rôle de chef de file joué par le Kazakhstan dans la promotion de la Journée internationale contre les essais nucléaires, qui nous rappelle en permanence qu'il est urgent d'instaurer et de maintenir un monde exempt d'armes nucléaires.

Il est indispensable d'interdire et d'éliminer à jamais ces essais si l'on veut prévenir la prolifération nucléaire horizontale et verticale. Certes, nous nous félicitons du moratoire unilatéral sur les essais nucléaires décrété par certains acteurs, mais il ne pourra

jamais remplacer la norme juridiquement contraignante, négociée au niveau multilatéral, qui interdit les essais et en vérifie le respect. C'est pourquoi nous réitérons notre appel aux huit États dont la signature ou la ratification est nécessaire pour l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) à y adhérer avec volonté et conviction, et sans conditions.

La cessation des essais nucléaires est une étape sur la voie d'un désarmement général et complet sous un contrôle international strict. Le régime de non-prolifération et de désarmement doit être renforcé et respecté par tous. Il y a lieu de s'inquiéter des perspectives actuelles. Nous nous opposons à la reprise de la course aux armements, au renforcement des arsenaux nucléaires existants, au déploiement de systèmes de missiles nucléaires de plus en plus puissants et à la mise au point de nouvelles armes ayant de graves conséquences pour la sécurité internationale, dont nous savons que les conséquences humanitaires et environnementales seraient catastrophiques. Nous nous opposons aux voix qui prônent l'existence et l'utilisation des armes nucléaires. Elles constituent une menace permanente pour la survie de tous, érodant la confiance et le droit international.

Le Mexique, fidèle à son engagement en faveur du désarmement, continuera de promouvoir activement l'interdiction complète des essais nucléaires et l'entrée en vigueur du TICE à l'Assemblée générale, par le biais du projet de résolution que nous présentons annuellement avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Nous appelons tous les États Membres de l'ONU à appuyer ce projet de résolution.

La conférence qui se tiendra à la fin de ce mois, sur la base de l'article XIV du TICE, ne doit pas devenir une simple réitération d'intérêts déclarés sans un véritable engagement politique conséquent. L'entrée en vigueur du TICE est essentielle compte tenu de la dangereuse situation de sécurité internationale dans laquelle nous nous trouvons.

Nous devons continuer à progresser dans l'édification d'un monde plus sûr et plus pacifique, fondé sur le droit international et la coopération internationale, et non sur la menace inacceptable du recours à la force, sans parler de la menace inhumaine de l'utilisation des armes de destruction massive.

**M<sup>me</sup> Azucena (Philippines) (*parle en anglais*) :** Les Philippines s'associent à la déclaration prononcée par

le représentant de la Thaïlande au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Les Philippines se joignent à la communauté internationale pour célébrer la Journée internationale contre les essais nucléaires. Nous saluons le rôle de chef de file que joue le Kazakhstan en poursuivant activement les objectifs que nous célébrons aujourd'hui. Cette Journée nous rappelle l'importance qu'il y a à déployer des efforts concertés contre les essais nucléaires, dont les derniers ont malheureusement été menés en 2017 et 2018. Elle nous rappelle la fermeture du site d'essai de Semipalatinsk, ainsi que les quelque 1,5 million de personnes au Kazakhstan qui ont souffert des effets des essais nucléaires. Nous notons qu'environ 3 000 victimes kazakhes d'essais nucléaires ont été indemnisées depuis le début de cette année.

Conscientes de l'effet destructeur des essais nucléaires sur l'environnement et de l'effet horrible de l'emploi des armes nucléaires, les Philippines ont signé le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) en 1996 et déposé son instrument de ratification en 2001. Les Philippines continuent d'appuyer le Traité et demeurent favorables à sa ratification dans les meilleurs délais.

Si les armes nucléaires continuent de susciter de l'intérêt, leur efficacité létale ayant déjà été prouvée, quel besoin est-il donc de les mettre à l'essai? De nouveaux essais ne peuvent avoir pour conséquence que le renforcement progressif de leur efficacité, de leur puissance destructrice, de la fiabilité des vecteurs et de leur précision. Cependant, tout progrès à ces égards marque un retour en arrière du point de vue de l'effet dissuasif des armes nucléaires, qui n'a jamais été aussi important que lorsque les stocks d'armes nucléaires étaient si puissants, avec un pouvoir de destruction illimité, que nul ne pouvait envisager de les utiliser pour quelque raison que ce soit, la conséquence étant une paix prolongée fondée sur l'équilibre de la terreur nucléaire.

Cet avantage moralement répugnant risque d'être perdu si les essais se poursuivent. Plus ces armes deviennent sophistiquées grâce à l'amélioration de leur capacité à être utilisées avec précision, plus la tentation de les utiliser augmente et plus l'argument en faveur de leur utilisation est convaincant. Compte tenu de l'importance du TICE, nous nous associons aux autres délégations qui ont exhorté les huit États encore inscrits à l'annexe 2 à signer et ratifier le Traité aussitôt que possible afin qu'il entre en vigueur.

La Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, qui a été présidée par les Philippines, a réaffirmé le rôle essentiel du TICE. Le document final affirme que le Traité combat la prolifération tant horizontale que verticale – et, comme je l'ai souligné, affaiblit son pouvoir dissuasif – en faisant cesser toutes les explosions expérimentales d'arme nucléaire, et toutes autres explosions nucléaires, en freinant le développement et le perfectionnement des armes nucléaires et en mettant fin à la mise au point de nouveaux types avancés d'arme nucléaire.

Les Philippines, en tant que membre de l'ASEAN, soulignent que la disposition du Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est en vertu de laquelle chaque État partie s'engage à ne pas autoriser l'existence d'armes nucléaires sur son territoire interdit de fait la mise à l'essai et l'utilisation d'armes nucléaires dans cette zone.

Nous nous associons à l'ASEAN pour saluer la tenue le 30 juin du troisième sommet entre le Président Trump et le Président Kim Jong Un, et nous espérons que les négociations entre les deux pays reprendront prochainement afin d'accomplir des progrès et de maintenir la dynamique en vue de trouver une solution durable pour la péninsule coréenne. Les Philippines notent que la République populaire démocratique de Corée s'est engagée à mener à bien le processus de dénucléarisation et à ne pas effectuer de nouveaux essais nucléaires ou tirs de missiles durant cette période. Nous appuyons une collaboration prudente et essentielle promouvant le renforcement d'un paysage juridique international qui rejette expressément les essais nucléaires. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à adhérer à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et aux efforts internationaux visant à parvenir à la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne, ce qui contribuera à la paix et à la stabilité dans la région.

**M. Takht Ravanchi** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je remercie la Présidente de l'Assemblée générale d'avoir convoqué cette séance pour commémorer la Journée internationale contre les essais nucléaires. Je tiens également à saluer les efforts du Kazakhstan, qui a proposé et promu cette initiative importante. La commémoration de cette journée internationale nous rappelle constamment qu'il est nécessaire d'interdire complètement tous

types d'explosions nucléaires. Cette commémoration serait incomplète si nous ne rappelions pas les incidences environnementales dévastatrices de ces essais, dont la plupart sont ont lieu hors du territoire des pays qui les effectuent, causant des dommages aux populations civiles.

La commémoration de cette journée internationale est également l'occasion d'évaluer les progrès accomplis vers une interdiction universelle des explosions nucléaires et la réalisation de l'objectif général qu'est le désarmement nucléaire. Si nous avons accompli certains progrès par le passé, deux courses alarmantes sont malheureusement en cours : une nouvelle course aux armes nucléaires et une course à la modernisation des armes nucléaires. Alors que certains États dotés d'armes nucléaires prévoient de mettre au point de nouvelles armes nucléaires faciles à utiliser, il est de la plus haute importance de mettre fin aux explosions expérimentales d'armes nucléaires.

Cependant, si c'est avant tout aux États dotés d'armes nucléaires qu'il incombe de faire le nécessaire à cette fin, certains d'entre eux sont malheureusement responsables de la situation actuelle. Les États-Unis en sont l'exemple parfait, car selon la dernière révision de leur position nucléaire, ils ne souhaitent pas ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et prévoient de reprendre leurs essais nucléaires, notamment les explosions nucléaires expérimentales souterraines. Cette politique constitue une violation flagrante des obligations juridiques explicites des États-Unis en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et des engagements sans équivoque qu'ils ont pris durant les Conférences d'examen du Traité. Des politiques aussi irresponsables, dont la dernière est le retrait des États-Unis du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, portent préjudice à tous les efforts internationaux en faveur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires et doivent donc prendre fin. La situation actuelle témoigne du fait qu'en dépit de l'importance des moratoires volontaires sur les essais nucléaires, ils ne peuvent se substituer à une interdiction globale, universelle, vérifiable et juridiquement contraignante de toutes les explosions nucléaires, y compris par d'autres moyens.

La commémoration de cette journée internationale doit également nous pousser à redoubler d'efforts pour atteindre le noble objectif de l'élimination totale des armes nucléaires – la seule garantie absolue contre la menace ou l'emploi de ces armes inhumaines. C'est

essentiel pour le maintien de la paix et de la sécurité, en particulier dans une région aussi instable que le Moyen-Orient, où les armes nucléaires israéliennes continuent de menacer la paix et la sécurité dans la région et au-delà. L'élimination totale de ces armes inhumaines est une chose que nous devons à nous-mêmes, à nos enfants, aux générations futures et à l'humanité tout entière. C'est un impératif moral et une responsabilité explicite. Restons unis, résolus et déterminés pour nous acquitter de cette responsabilité collective de façon responsable. L'Iran se tient prêt à jouer son rôle dans la poursuite de ce noble objectif.

**M. Vieira** (Brésil) (*parle en anglais*) : La délégation brésilienne tient à remercier la Présidente de l'Assemblée générale, M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés, d'avoir convoqué cette réunion de haut niveau. Nous remercions également le Secrétaire général de sa déclaration liminaire.

Le Brésil exprime sa reconnaissance au Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), par l'intermédiaire de son Secrétaire exécutif, M. Lassina Zerbo, pour les efforts inlassables qu'il déploie afin de renforcer le régime de vérification du Traité, garantissant ainsi la crédibilité et la pertinence continues du TICE.

Plus que jamais, des mesures importantes et urgentes doivent être prises aux fins de l'entrée en vigueur du TICE, pour faire cesser tous types d'essais nucléaires et garantir l'élimination totale et irréversible de tous les arsenaux nucléaires dans un délai déterminé. Le Brésil condamne de nouveau toute expérimentation visant à mettre au point et moderniser des armes nucléaires, que ce soit en procédant à des explosions expérimentales ou par d'autres moyens, notamment les essais sous-critiques. Ces activités sont contraires au but et à l'esprit du TICE.

Il est essentiel de s'employer sincèrement à atteindre les objectifs du TICE pour garantir la crédibilité et la viabilité du régime de non-prolifération et de désarmement nucléaires. Nous devons redoubler d'efforts pour envisager toutes les options en vue de garantir l'entrée en vigueur du TICE. À cet égard, nous appelons de nouveau les huit États encore inscrits à l'annexe 2 qui n'ont pas ratifié le Traité à le faire sans retard. Nous réitérons par ailleurs nos sincères remerciements aux Missions permanentes de l'Algérie et de l'Allemagne auprès de l'ONU à Vienne pour les efforts qu'elles consacrent à la préparation de la

prochaine Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du TICE, également connue sous le nom de Conférence convoquée en vertu de l'article XIV du Traité, qui doit se tenir ici à New York à la fin du mois.

Selon les estimations, plus de 2 000 essais nucléaires ont été effectués à ce jour. Les conséquences sur la santé humaine et l'environnement de ces expériences regrettables sont tenaces, inacceptables et sans discernement; elles se font encore sentir maintenant, et continueront à affecter les générations à venir. Ces essais ont contribué à faire prendre conscience des conséquences humanitaires inacceptables des armes nucléaires, ce qui a ouvert la voie à l'adoption, en 2017, du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, la mesure la plus importante prise depuis des décennies en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires.

Ce n'est qu'en interdisant les armes nucléaires et en faisant en sorte qu'elles soient éliminées de manière transparente, vérifiable et irréversible que nous pourrions nous tourner avec confiance vers un avenir dans lequel elles ne seront plus jamais utilisées par qui que ce soit, quelles que soient les circonstances. Cette conviction continue de guider l'attachement indéfectible du Brésil au TICE et au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, ainsi qu'aux valeurs qu'ils incarnent.

**M. Bahr Aluloom** (Iraq) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M<sup>me</sup> Espinosa Garcés, Présidente de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session, de la déclaration qu'elle a prononcée tout à l'heure. Nous apprécions également au plus haut point la déclaration faite par le Secrétaire général António Guterres. Je voudrais également exprimer notre gratitude pour les éléments importants que nous a présentés M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Enfin, nous saluons les efforts qu'a déployés le Kazakhstan pour que soit célébrée l'occasion qui nous réunit aujourd'hui.

La délégation de mon pays s'associe à la déclaration prononcée par le représentant du Royaume de Bahreïn au nom du Groupe des États arabes.

L'histoire a montré sans contestation possible que la course aux armements n'avait abouti qu'à la destruction sous toutes ses formes, pour l'humanité, et à un alourdissement du bilan humain. Ses répercussions ne se limitent pas à l'humanité mais se font aussi sentir sur l'environnement, la nature et les différents pans de la vie. Dans un tel contexte, le Gouvernement de mon

pays souligne une fois encore à quel point il importe de s'efforcer de parvenir à l'élimination totale et définitive des armes nucléaires et autres armes de destruction massive, afin de créer un monde exempt de ces armes aux effets catastrophiques et d'assurer un avenir sûr et prospère pour nous-mêmes et pour les générations futures. Nos efforts collectifs sont indispensables si nous voulons atteindre cet objectif.

Le Gouvernement de mon pays a conscience que promouvoir l'universalité de tous les traités et conventions relatifs aux armes nucléaires et autres armes de destruction massive, ainsi que leur respect global et sans discrimination, et éliminer totalement et définitivement ces armes constituerait une réalisation majeure de la communauté internationale, et donnerait une garantie véritable contre l'utilisation ou la menace des armes de destruction massive, ce qui favoriserait la paix et la sécurité internationales.

Le Gouvernement iraquien estime que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) est un instrument crucial pour mettre fin aux essais nucléaires. L'entrée en vigueur du Traité et son universalisation sont la responsabilité politique et morale de tous les membres de la communauté internationale, sans exception. C'est la raison pour laquelle l'Iraq a coprésidé, avec le pays ami qu'est le Royaume de Belgique, la Conférence convoquée en 2017 en vertu de l'article XIV du TICE, qui vise à faciliter l'entrée en vigueur du Traité.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer l'engagement indéfectible de mon pays à accueillir à New York, le 25 septembre, la onzième session de la Conférence convoquée en vertu de l'Article XIV, avec l'appui des États Membres et des deux pays qui assureront la présidence de la Conférence, à savoir l'Algérie, pays frère, et l'Allemagne, pays ami. Nous les assurons de notre appui à la réalisation des objectifs qui ont été fixés dans le cadre du TICE.

Nous relançons également notre appel aux huit États visés à l'annexe 2 pour qu'ils ratifient le Traité, afin qu'il puisse entrer en vigueur et atteindre l'universalité dès que possible. C'est impératif si nous voulons tirer parti de son rôle dans le renforcement du régime de non-prolifération nucléaire; et il faut soutenir les efforts qui visent à créer des zones exemptes d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive, notamment au Moyen-Orient.

À cet égard, la délégation de mon pays souligne qu'il importe que tous les pays du Moyen-Orient participent à la conférence qui se tiendra en novembre, sous la présidence du Royaume hachémite de Jordanie, sur les négociations relatives à un instrument contraignant visant la création, au Moyen-Orient, d'une zone exempte d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive.

Pour terminer, la délégation de mon pays se tient prête à coopérer avec la communauté internationale et à appuyer tous les efforts visant à consolider le régime de non-prolifération nucléaire afin de créer un monde exempt d'essais nucléaires, ce qui renforcerait la paix et la sécurité internationales.

**M. Yu Peng** (Chine) (*parle en chinois*) : L'interdiction complète et la destruction totale des armes nucléaires, l'élimination de la menace d'une guerre nucléaire et l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires vont dans le sens des intérêts communs de toute l'humanité. Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) est un pilier majeur du régime international de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Il est vital pour le maintien de la paix et la sécurité mondiales.

À l'heure actuelle, compte tenu des risques et défis croissants en matière de sécurité mondiale, le désarmement et la non-prolifération nucléaires demeurent une tâche ardue et il reste beaucoup à faire, alors que l'équilibre et la stabilité stratégiques mondiaux continuent d'être mis à mal.

À cet égard, il est impératif que la communauté internationale défende collectivement le rôle important que joue le TICE pour lutter contre la course aux armements nucléaires et promouvoir la réduction du risque de guerre nucléaire. Les pays doivent œuvrer de concert pour bâtir une communauté et un avenir commun pour l'humanité, pour promouvoir une vision d'une sécurité commune, globale, coopérative et durable et pour concevoir un monde dans lequel règnent une paix durable et une sécurité universelle. Les États dotés d'armes nucléaires doivent préserver résolument les buts et principes du Traité, honorer leur engagement d'appliquer un moratoire sur les essais nucléaires et s'engager sans condition à ne pas recourir en premier aux armes nucléaires et à s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi d'armes nucléaires contre les États qui n'en sont pas dotés.

La Chine a toujours été pour l'interdiction totale et l'élimination complète des armes nucléaires. Elle s'est engagée sans condition à ne pas recourir en premier aux armes nucléaires et à s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi d'armes nucléaires contre les États qui n'en sont pas dotés ou contre les zones exemptes d'armes nucléaires. La Chine, qui a été parmi les premiers pays signataires du TICE, a constamment et résolument défendu les buts et objectifs du Traité, respecté le moratoire, participé activement à tous les travaux de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et appuyé toutes les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, ainsi que la résolution 2310 (2016) du Conseil de sécurité. La Chine s'est fermement engagée à œuvrer en faveur de l'entrée en vigueur rapide du TICE. Ces dernières années, la Chine a accompli des progrès considérables dans la construction, la certification et l'acceptation des stations de surveillance, ce qui témoigne de son appui indéfectible au TICE. La onzième Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du TICE se tiendra le 25 septembre, à New York. La Chine attend avec impatience que la Conférence consolide davantage le consensus sur l'interdiction internationale des essais nucléaires et insuffle un élan politique au processus d'entrée en vigueur du TICE.

**M. Ndong Mba** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale, par l'intermédiaire de sa délégation, prend la parole à la 104<sup>e</sup> séance plénière de haut niveau de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale pour aborder un sujet central : la célébration et la promotion de la Journée internationale contre les essais nucléaires. Notre délégation félicite la Présidente, M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés, le Secrétaire général António Guterres, tous les intervenants, ainsi que les responsables des organismes des Nations Unies œuvrant en faveur du désarmement, des progrès accomplis en la matière. Je félicite aussi tous mes collègues, les représentants des organisations internationales, régionales et non gouvernementales, la société civile, les juristes et les universitaires, qui se rallient tous à notre ferme intention d'œuvrer activement ensemble à la promotion de la Journée internationale contre les essais nucléaires.

Rien ne saurait justifier la fabrication, le stockage, la commercialisation et l'utilisation d'armes de destruction massive, quels qu'en soient l'auteur, les motifs ou les circonstances. Ainsi, pour la République de Guinée équatoriale, il va sans dire que l'élimination et

L'interdiction totale des essais nucléaires doivent toujours être une priorité pour la communauté internationale, en particulier pour l'Assemblée générale. C'est pourquoi il est d'autant plus évident qu'il est urgent et nécessaire de continuer d'appliquer toutes les dispositions de la Convention sur les armes chimiques et de la Convention sur les armes biologiques. Notre délégation réaffirme la grande utilité de ces deux conventions pour la paix et la sécurité internationales.

L'utilisation d'armes nucléaires est aujourd'hui universellement considérée comme contraire au droit international et au droit international humanitaire, et l'opinion publique la condamne. Si nous nous félicitons des progrès majeurs accomplis dans la destruction des armes nucléaires et dans l'interdiction totale des essais de ces armes, nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire, et les activités récentes montrent que la menace plane. Le moment est venu d'appliquer pleinement le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et le Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau. Comme nous le savons tous, aucun pays ni aucune organisation n'est outillé pour faire face aux graves incidences humanitaires de l'utilisation des armes nucléaires. Nous devons donc garder à l'esprit que cette utilisation a des conséquences graves qui transcendent toutes les frontières. En outre, ces répercussions constituent une menace pour la vie humaine, l'environnement, le développement durable, l'économie mondiale, la sécurité alimentaire et la santé des générations actuelles et futures. C'est pourquoi le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale a entamé le processus de ratification du TICE.

Qu'il me soit permis de terminer en rappelant que la République de Guinée équatoriale est prête à continuer d'appuyer résolument tous les efforts destinés à instaurer la paix, la stabilité et la sécurité internationales et à promouvoir les droits de l'homme et l'interdiction totale des essais nucléaires. Je réaffirme également la position sans équivoque de mon pays et de mon gouvernement contre la production, le stockage, la distribution, la commercialisation et l'utilisation des armes de destruction massive, quels qu'en soient les responsables, les circonstances ou le lieu.

**M. Jehanzeb Khan** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Présidente de l'Assemblée générale, M<sup>me</sup> Espinosa Garcés, d'avoir organisé la présente séance, ainsi que les intervenants de leurs messages pénétrants et

de leurs précieuses contributions. Nous voudrions remercier tout particulièrement le Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), M. Lassina Zerbo, de sa présence ici aujourd'hui et de sa déclaration.

Les efforts internationaux visant à mettre fin aux essais nucléaires sont essentiels pour atteindre l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires. Les essais nucléaires ont non seulement des effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement, mais ils créent aussi une méfiance entre les États, attisent les tensions régionales et internationales et alimentent la course aux armes nucléaires, ce qui compromet la stabilité stratégique régionale et mondiale. Ils ont également pour effet de détourner de précieuses ressources dont nous avons grandement besoin pour soutenir nos efforts de développement durable.

Le Pakistan a participé activement et constructivement aux négociations sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et voté pour son adoption par l'Assemblée générale en 1996. Depuis lors, nous avons voté pour les résolutions annuelles portant sur le TICE à la Première Commission et à l'Assemblée générale. Le Pakistan est également un État observateur auprès de la Commission préparatoire de l'OTICE et assiste régulièrement à ses réunions. Il a pris des mesures concrètes pour démontrer son attachement et son appui aux buts et objectifs consacrés par le Traité. Nonobstant l'évolution impérieuse des conditions de sécurité régionales, le Pakistan maintient un moratoire volontaire sur les essais nucléaires depuis 1998. Comme ma délégation l'a souligné à maintes reprises, le Pakistan n'a pas été le premier à effectuer un essai nucléaire en Asie du Sud et ne sera pas le premier à reprendre les essais. Notre décision de signer le TICE dépendra de la dynamique sécuritaire dans notre région. Nous sommes d'avis que les efforts régionaux et mondiaux se complètent et doivent être poursuivis en parallèle.

Depuis l'introduction des essais nucléaires dans notre région en 1974, le Pakistan a fait plusieurs propositions pour que l'Asie du Sud reste exempte d'armes nucléaires et de leurs vecteurs. Dans le contexte de notre région, le Pakistan a proposé à l'Inde un accord bilatéral sur une interdiction des essais nucléaires, qui contribuerait sensiblement à renforcer la norme mondiale contre les essais nucléaires et à promouvoir la stabilité régionale. De plus, le débat au sein du Groupe des fournisseurs nucléaires sur les critères d'adhésion

des États non parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires offre aux membres du Groupe une nouvelle occasion de consolider la norme régissant l'interdiction des essais nucléaires.

Le Pakistan reste attaché à l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires. Nous estimons que le désarmement nucléaire ne peut être réalisé que dans le cadre d'une démarche concertée et universellement acceptée, fondée sur un processus consensuel impliquant toutes les parties prenantes et aboutissant à une sécurité égale et non diminuée pour tous les États. À cette fin, il est essentiel de reconnaître et de traiter les principales motivations qui poussent des États comme le Pakistan à posséder des armes nucléaires. Il s'agit, en premier lieu, des menaces provenant de forces militaires plus importantes, tant nucléaires que conventionnelles; deuxièmement, de l'existence de différends de longue date avec des États plus puissants et de l'incapacité de l'ONU à appliquer ses propres résolutions pour régler ces différends; troisièmement, de l'incapacité du système de sécurité collective des Nations Unies à décourager les agressions et les menaces militaires; et enfin, de la discrimination dans l'application des normes et règles internationales. Ces motivations légitimes sont différentes de celles des États qui conservent l'arme nucléaire pour des questions de prestige, que ce soit pour préserver leur statut de puissance mondiale ou pour se hisser à ce rang.

**M. Ngundze** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie la Présidente d'avoir organisé la présente séance. Nous nous félicitons des remarques éclairantes formulées ce matin par le Secrétaire général. De même, nous saluons l'exposé circonstancié présenté par M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE).

Ma délégation s'associe aux déclarations faites par le représentant de l'Ouganda au nom du Groupe des États d'Afrique.

Ma délégation se félicite de l'organisation de la présente réunion de haut niveau de l'Assemblée générale pour commémorer la Journée internationale contre les essais nucléaires, qui offre à la communauté internationale une occasion sans égale de mettre en lumière les dangers et les menaces que font peser les essais nucléaires sur la paix et la sécurité internationales, ainsi que de rendre hommage aux victimes des explosions expérimentales d'armes nucléaires. En cette journée importante dans le calendrier de l'Assemblée

générale, il convient de réfléchir aux défis et aux possibilités que nous rencontrons aujourd'hui tant en ce qui concerne la réalisation et le renforcement des normes mondiales contre les essais nucléaires, que le désarmement nucléaire en général.

La commémoration de cette année a lieu sur fond de vives préoccupations quant aux conséquences humanitaires catastrophiques d'une explosion nucléaire, qu'elle soit accidentelle ou délibérée. Ces préoccupations ont été encore exacerbées par l'accélération, par les États dotés de ces armes, du développement vertical et horizontal de leurs arsenaux nucléaires et de leurs vecteurs.

Il convient également de noter que la suspension du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire a ajouté une dimension très négative aux efforts visant à instaurer un monde exempt d'armes nucléaires. Aussi ma délégation se joint-elle à la majorité des États Membres pour exhorter les États qui ont mis au point des armes nucléaires et qui en sont dotés à progresser d'urgence vers leur élimination totale.

Ma délégation est fermement convaincue que la célébration d'aujourd'hui doit être un rappel constant de l'importance de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), qui est à la fois un pilier de nos efforts collectifs visant à prévenir la prolifération verticale et horizontale des armes nucléaires, et un fondement solide pour la réalisation d'un monde exempt d'armes nucléaires. Dans ce contexte, nous tenons à nous associer au sentiment qui a été partagé au cours de la présente réunion pour dire notre préoccupation concernant l'absence de progrès dans la ratification du TICE par les huit États visés à l'annexe 2.

L'Afrique du Sud estime qu'au cas où le TICE n'entrerait pas en vigueur, le mécanisme de non-prolifération et de désarmement nucléaires s'en trouverait affaibli et compromis, ce qui porterait un coup dur aux efforts déployés par la communauté internationale pour instaurer un monde exempt de la menace d'une catastrophe nucléaire. Nous avons exprimé à maintes reprises notre point de vue selon lequel, tant que le TICE n'entrera pas en vigueur, il est essentiel que les pays continuent d'observer le moratoire sur les explosions nucléaires de tout type. Ce moratoire ne saurait toutefois devenir un substitut viable à long terme à un engagement juridiquement contraignant des États signataires du TICE, une fois qu'il sera entré en vigueur.



L'Afrique du Sud continuera de participer activement aux travaux de l'OTICE, tant sur le plan technique que politique.

Nous nous joignons à nos préopinants pour exprimer nos sincères condoléances suite au décès de M. Yukiya Amano. Nous n'oublierons jamais son engagement inlassable et le travail remarquable qu'il a accompli à la tête de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Pour terminer, l'Afrique du Sud félicite le Secrétaire exécutif de l'OTICE, M. Lassina Zerbo, et son équipe à Vienne et à New York, des efforts inlassables qu'ils déploient pour promouvoir l'universalisation du Traité et assurer la continuité des travaux de la Commission préparatoire de l'OTICE, en dépit des difficultés actuelles. Nous tenons à féliciter notre voisin, le Zimbabwe, d'avoir ratifié le Traité, devenant ainsi le 168<sup>e</sup> État à y avoir souscrit.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

**M. Gonzato** (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays membre du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; et le Liechtenstein, pays membre de l'Association européenne de libre-échange et membre de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie s'associent à cette déclaration.

La présente réunion de haut niveau de l'Assemblée générale à l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires nous permet de souligner une fois de plus la nécessité de l'entrée en vigueur et de l'universalisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), qui a été réaffirmé par la résolution 2310 (2016) du Conseil de sécurité. Le TICE est l'un des principaux piliers de l'architecture internationale de désarmement et de non-prolifération qui contribue à la paix et à la sécurité mondiales. La forte légitimité du Traité et son importance vitale pour notre sécurité collective sont soulignées dans les résolutions annuelles de l'Assemblée générale relatives au TICE.

L'Union européenne continuera d'exprimer son soutien au TICE et à l'Organisation du Traité

d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) au sein des instances multilatérales, notamment à la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) de 2020. Nous exhortons tous les États qui n'ont pas encore signé ou ratifié le TICE à le faire sans condition préalable ni autre délai. Conformément à la résolution 2310 (2016) du Conseil de sécurité, nous encourageons les diverses initiatives qui sont prises pour engager le dialogue avec les États visés à l'annexe 2, à savoir l'Égypte, la Chine, l'Iran, Israël et les États-Unis, qui n'ont pas encore ratifié le Traité, ainsi que la République populaire démocratique de Corée, l'Inde et le Pakistan, qui doivent encore le signer et le ratifier pour qu'il puisse entrer en vigueur.

Les États membres de l'Union européenne ont contribué leur part en ratifiant le Traité il y a des années. Nous nous félicitons de la signature récente du Traité par les Tuvalu et de sa ratification par le Zimbabwe, ce qui porte à 168 le nombre de pays l'ayant ratifié. Nous encourageons tous les États, signataires et non signataires, à participer à la Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du TICE le 25 septembre. Nous encourageons le Secrétariat technique provisoire à continuer de promouvoir activement le Traité et à s'associer à la société civile. Dans ce contexte, nous saluons les travaux du Groupe de la jeunesse pour l'OTICE.

En attendant l'entrée en vigueur du Traité, nous demandons à tous les États de s'abstenir de toute action contraire à son objet et à son but. Nous appelons également tous les États à maintenir des moratoires sur les explosions expérimentales d'armes nucléaires et toutes autres explosions nucléaires.

L'Union européenne exhorte la République populaire démocratique de Corée à s'engager de façon crédible sur la voie d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible et à se conformer immédiatement à toutes les résolutions applicables du Conseil de sécurité. L'UE encourage en particulier la République populaire démocratique de Corée à poursuivre des discussions constructives avec toutes les parties concernées alors que la communauté internationale s'emploie à instaurer une paix et une sécurité durables dans la péninsule coréenne. Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à donner effet à son intention déclarée de mettre fin aux essais nucléaires en signant et en ratifiant le TICE. L'UE espère que des progrès tangibles conduiront au démantèlement vérifiable des sites d'essais nucléaires

de la République populaire démocratique de Corée. Dans ce contexte, l'Organisation du Traité pourrait, grâce à son expertise, apporter une contribution importante.

À la suite des essais nucléaires de la République populaire démocratique de Corée, l'OTICE a démontré son rôle inestimable en fournissant rapidement des données fiables et indépendantes, permettant à la communauté internationale de réagir de manière appropriée et rapide. L'OTICE a donné au monde un véritable système de suivi mondial de haute technologie pour les explosions nucléaires, ce qu'aucun pays ne peut faire à titre individuel. L'Union européenne réaffirme sa confiance dans le régime de vérification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et attend avec intérêt l'achèvement du Système de surveillance international.

Nous reconnaissons l'effet dissuasif contre le non-respect du Traité et la capacité de réagir aux menaces contre la paix et la sécurité internationales qu'il apporte. Nous exhortons tous les États signataires qui doivent encore établir des stations à coopérer avec le Secrétariat technique provisoire à cet effet et les États signataires concernés à contribuer à ce processus.

La construction du Système de surveillance international étant en cours depuis plus de 20 ans, il n'y a aucune raison de retarder davantage la certification et l'exploitation de toutes les stations. Outre la contribution évidente du TICE à la paix et à la sécurité internationales, le renforcement intégré des capacités de l'OTICE aide les États à utiliser les données du Système de surveillance international pour des applications civiles et scientifiques et pour la recherche associée aux technologies de vérification liées au Traité, notamment l'alerte aux tsunamis et aux nuages volcaniques.

Pour tirer le meilleur parti de notre investissement collectif, l'UE préconise également d'exploiter pleinement les avantages potentiels des applications civiles et scientifiques des données du Système de surveillance international et soutient financièrement le renforcement des capacités des pays en développement dans ce domaine. Toutefois, l'OTICE ne peut s'acquitter de ses obligations que si elle reçoit le financement nécessaire pour appuyer l'achèvement et la durabilité de ces outils. Nous demandons donc à tous les États d'honorer leurs obligations financières et d'accroître leur soutien politique au TICE et à l'OTICE.

Depuis 2006, l'UE a fourni à l'OTICE des contributions volontaires de plus de 23 millions

d'euros pour financer divers projets techniques visant à renforcer le régime de vérification et les capacités des pays en développement. En février 2018, une septième décision du Conseil de l'Union européenne a été adoptée, par laquelle plus de 4,5 millions d'euros ont été promis afin de poursuivre le soutien de longue date de l'UE au renforcement des capacités de surveillance et de vérification de l'OTICE.

Autre signe de notre engagement, l'UE a décidé de soutenir quatre actions du programme en faveur du désarmement établi par le Secrétaire général, dont celle visant à promouvoir l'entrée en vigueur du TICE.

Pour terminer, nous continuerons de saisir toutes les occasions de plaider en faveur de l'entrée en vigueur rapide du TICE et de son universalisation dans les instances internationales compétentes et lors de réunions avec les pays qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité.

**M. Ruidíaz Pérez** (Chili) (*parle en espagnol*) :  
Tout d'abord, ma délégation tient à remercier le Président d'avoir convoqué la présente séance commémorative sur une question aussi délicate pour le monde et pour tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Ces dernières années, mon pays a consacré une grande partie de ses interventions dans les forums sur le désarmement et la non-prolifération à souligner et dénoncer l'existence aujourd'hui dans le monde de plus de 15 000 armes nucléaires, dont environ 2 000 sont en état d'alerte maximale, ainsi que le fait que, bien qu'il existe depuis plus de 20 ans, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) n'est toujours pas entré en vigueur.

Nous avons également déploré la paralysie des mécanismes de désarmement et l'existence de programmes très coûteux de modernisation de l'arsenal nucléaire. Malgré la complexité du contexte international actuel, le Chili continue de croire que la coexistence dans un monde exempt d'armes nucléaires est possible et que le maintien de la paix et de la sécurité internationales sans recourir à la dissuasion nucléaire, en plus d'être un impératif moral, est un objectif réalisable et conforme au système international de protection des droits de l'homme.

La commémoration aujourd'hui de la Journée internationale contre les essais nucléaires prouve clairement que la responsabilité du désarmement nous incombe à tous, et pas seulement aux États dotés d'armes nucléaires. Toutefois, ces mesures doivent être suivies

d'effets concrets. Nous devons redoubler d'efforts diplomatiques auprès des pays visés à l'annexe 2 du TICE, qui doivent encore ratifier le Traité, afin de mettre en place un plan d'action assorti d'un calendrier précis dans lequel les États s'engagent à respecter l'important corpus juridique du dispositif multilatéral de désarmement et de non-prolifération nucléaire.

Le Chili estime que le TICE et le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, une fois qu'ils seront entrés en vigueur, coexisteront avec le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes et le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Tout cela ouvrira la voie à l'élimination de ces armes de destruction massive de façon transparente, vérifiable et irréversible, selon un calendrier clairement établi.

Une fois de plus, le Chili tient à réitérer son appel aux pays qui n'ont pas ratifié le TICE, en particulier les huit pays visés à l'annexe 2, pour qu'ils le fassent sans délai. Mon pays réaffirme une fois encore son attachement absolu au régime de désarmement et de non-prolifération et au renforcement du système des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

**M. Hermida Castillo** (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : La délégation nicaraguayenne tient à féliciter le Président pour cette initiative, qui vise à nous sensibiliser à l'importance de l'élimination définitive des essais nucléaires et à saisir cette occasion pour promouvoir un monde exempt d'armes nucléaires. Nous accueillons également avec satisfaction la déclaration du Secrétaire général.

Dans le domaine du désarmement nucléaire et de la non-prolifération des armes nucléaires, le Nicaragua est partie au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Le Nicaragua a également ratifié le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, adopté en 2017, qui pour la première fois dans l'histoire, interdit l'existence, l'emploi et la menace de l'emploi des armes nucléaires, y compris les essais nucléaires. Tous ces instruments ont pour but l'élimination totale des armes nucléaires.

Le Nicaragua, qui est également partie au Traité de Tlatelolco : Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, une initiative qui déclare cette région comme zone exempte d'armes nucléaires, s'oppose à tous les types d'essais nucléaires et d'expérimentations d'armes nucléaires

qui ne contribuent pas à la priorité du programme de désarmement, à savoir le désarmement nucléaire, et les rejette, et rappelle que la mesure la plus efficace de désarmement et de non-prolifération nucléaires est la cessation définitive et immédiate de tous les essais nucléaires.

Il est inacceptable qu'en cette troisième année de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, on dépense des sommes de plus en plus importantes pour mettre au point, moderniser et mettre à l'essai des armes alors qu'on dépense de moins en moins pour promouvoir la vie et le développement des êtres humains.

Les terribles conséquences sur l'être humain et la Terre mère des essais nucléaires, effectués depuis 1945 et dont les séquelles continuent d'être ressenties par les populations dans de nombreuses régions du monde, ont été amplement démontrées.

Nous appuyons la résolution 72/51, qui a proclamé par consensus le 29 août Journée internationale contre les essais nucléaires. Nous appelons également de nos vœux l'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous sommes fermement convaincus que la seule garantie pour prévenir l'emploi ou la menace d'armes de destruction massive et assurer leur non-prolifération est l'élimination totale et absolue des armes nucléaires.

**M. Gallegos Chiriboga** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Ma délégation se félicite de la célébration de la Journée internationale contre les essais nucléaires. L'Équateur, par mandat constitutionnel, condamne la mise au point, la production, la menace ou l'emploi d'armes nucléaires. À cet égard, l'Équateur a également condamné et condamne tous les essais nucléaires, où qu'ils se produisent et quels qu'en soient les auteurs, non seulement parce qu'ils contribuent à la mise au point d'une arme aux conséquences humanitaires désastreuses, désormais interdite par un instrument juridiquement contraignant, mais aussi en raison des dégâts qu'ils causent à l'environnement et à la planète. Il importe de rappeler tous les effets que ces essais ont sur la santé et l'environnement. À cet égard, ma délégation appelle une fois de plus tous les pays qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et salue le travail accompli par l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) dans le cadre de ses efforts constants en vue de l'universalisation du Traité, ainsi que les travaux entrepris en vue de la mise

en place des stations de surveillance du Système de surveillance international.

Mon pays, convaincu du rôle important de l'OTICE et en coordination avec son Secrétariat technique, a établi deux installations de surveillance dans les îles Galápagos, qui sont opérationnelles, et les a intégrées au Réseau international de surveillance, avec la certitude que leur fonctionnement contribue au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il convient également de signaler le rôle qu'elles jouent dans la prévention et l'alerte rapide en ce qui concerne les catastrophes naturelles.

Nous condamnons également les essais sous-critiques et informatiques, qui sont contraires à l'esprit du TICE et qui permettent la modernisation de ces armes au détriment des engagements pris par les États dotés d'armes nucléaires au titre de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Dans le cadre de son engagement en faveur du désarmement nucléaire, l'Équateur a signé le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, adopté le 7 juillet 2017, un instrument juridiquement contraignant qui établit une interdiction totale des armes nucléaires, qui sont incompatibles avec le droit international.

Enfin, ma délégation tient à mettre en exergue le rôle important du TICE et du système qu'il a mis en place, non seulement pour la paix et la sécurité internationales, mais aussi pour l'environnement et la prévention des catastrophes naturelles. Ma délégation estime que ces deux instruments sont complémentaires et indispensables à la réalisation d'un désarmement général et complet, notamment le désarmement nucléaire.

**M. Jaime Calderón** (El Salvador) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je voudrais remercier la Présidente d'avoir convoqué la présente séance pour célébrer la Journée internationale contre les essais nucléaires. Je remercie également la délégation kazakhe pour tous les efforts qu'elle a déployés, qui ont facilité l'adoption de la résolution 72/51 en 2017, et pour son appui constant à la commémoration et à la promotion de la Journée internationale contre les essais nucléaires. Les essais nucléaires ne font que compromettre la paix, la sécurité et la stabilité internationales et mettent en danger la vie de millions de personnes. Par conséquent, nous condamnons une fois de plus tout type d'essais nucléaires, où qu'ils se produisent et quels qu'en soient les auteurs. En outre, nous estimons que les essais nucléaires vont à l'encontre de l'objectif et du but du

régime de désarmement et de non-prolifération ainsi que des obligations et dispositions énoncées dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Ma délégation voudrait saisir cette occasion pour réaffirmer l'importance et la nécessité d'une entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Nous appelons les États visés à l'annexe 2 du Traité à accélérer le processus de signature et de ratification de cet instrument sans plus attendre. Dans le même temps, nous demandons aux États de s'abstenir de procéder à des essais nucléaires, de quelque type que ce soit, notamment les essais non explosifs, les essais sous-critiques et ceux réalisés dans le cadre de simulations, et de ne pas mener des actions visant à mettre au point ou à perfectionner les armes nucléaires ou d'autres armes de destruction massive.

Mon pays se félicite de tous les efforts de la communauté internationale visant à mettre un terme aux essais nucléaires et réitère sa ferme conviction que la seule garantie contre l'emploi ou la menace d'emploi d'armes nucléaires est leur interdiction et leur élimination totale, et en conséquence, continuera à défendre ce message dans toutes les instances multilatérales. Nous appelons l'ensemble de la communauté internationale à se joindre à cet effort.

Nous tenons à souligner qu'il importe d'appliquer la résolution 72/51 de l'Assemblée générale, qui invite tous les États Membres et les acteurs concernés et à éduquer le public et à le sensibiliser aux effets des explosions expérimentales d'armes nucléaires et autres explosions nucléaires et à la nécessité urgente d'y mettre fin.

Enfin, nous voudrions rendre un hommage particulier aux organisations non gouvernementales, à la société civile, aux établissements universitaires, aux groupes de réflexion et aux médias pour le rôle qu'ils jouent, aux côtés des gouvernements, dans la promotion de l'élimination totale des armes nucléaires.

**M. García Moritán** (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Présidente d'avoir convoqué la présente séance plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, conformément à la résolution 72/51, pour célébrer la Journée internationale contre les essais nucléaires. Je voudrais également remercier tout particulièrement le Secrétaire général de sa déclaration, ainsi que M. Lassina Zerbo et M<sup>me</sup> Annika Thunborg de leurs interventions.

L'événement commémoratif qui nous réunit aujourd'hui, à savoir l'anniversaire de la fermeture du site d'essais nucléaires de Semipalatinsk le 29 août 1991, est une excellente occasion de réfléchir aux effets dévastateurs des essais nucléaires et à l'importance de parvenir à leur abolition de manière globale et sans conditions préalables.

Plus de 20 années se sont écoulées depuis l'ouverture à la signature du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), pièce maîtresse du système international de non-prolifération nucléaire, mais le nombre de ratifications requises pour son entrée en vigueur n'a toujours pas été atteint. Il ne fait aucun doute que nous devons redoubler d'efforts pour rechercher et concevoir les ressources qui nous permettront d'atteindre cet objectif, en particulier dans le contexte mondial actuel, où les conflits régionaux de longue date et les nouveaux conflits, tout aussi complexes, conduisent à une insécurité internationale croissante.

Comme le reste de la communauté internationale, l'Argentine a accueilli avec intérêt et anticipation les annonces concernant l'interruption du programme d'essais nucléaires et de missiles de la Corée du Nord. Nous sommes convaincus que le dialogue engagé avec la Corée du Sud et les États-Unis se poursuivra en vue d'accords plus vérifiables et plus ambitieux. En particulier, nous pensons que la signature et la ratification du TICE par la Corée du Nord et le retour rapide des inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur son territoire constitueront des gestes positifs supplémentaires envers la région et la communauté internationale dans son ensemble.

Le TICE est un outil essentiel pour limiter la production et la modernisation des armes nucléaires existantes, ainsi que la mise au point de nouveaux prototypes. Toutefois, tant que le TICE n'entrera pas en vigueur, aucun instrument juridiquement contraignant n'interdira totalement ces essais. Bien qu'elle cherche à avoir un impact positif sur la non-prolifération, la suspension des essais nucléaires approuvée par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ne peut être considérée comme un substitut acceptable à l'entrée en vigueur du TICE. L'application de moratoires unilatéraux par les pays dotés d'armes nucléaires pourrait confirmer la nature du TICE en tant que norme de *jus cogens* en droit international. Mais les moratoires ne suffisent pas alors que nous disposons déjà d'un traité global, un texte qui s'est avéré pouvoir être une force décisive pour mettre un terme définitif aux essais nucléaires et qui a

la capacité de prolonger la vérification et la surveillance active indispensables pour que l'interdiction globale puisse continuer à être appliquée.

L'Argentine est profondément attachée au renforcement et à l'optimisation des performances du Système de surveillance international et du Centre international de données du TICE et, à ce titre, elle accueille sur son territoire six de ses stations de surveillance et prévoit d'en installer deux autres à l'avenir. Le système de vérification du Traité revêt une importance vitale pour mon pays, qui estime que l'interdiction doit toujours s'accompagner d'un système de vérification robuste.

Aujourd'hui, grâce au Système de surveillance international du TICE, les chances qu'un pays puisse effectuer des essais secrets dans le dos de la communauté internationale sont très faibles. C'est pourquoi l'énorme effort politique, juridique et économique déployé doit être couronné par son entrée en vigueur.

La Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du TICE aura lieu le 25 septembre. Nous sommes convaincus que toutes les mesures qui peuvent conduire à l'entrée en vigueur rapide de cet instrument apporteront sans aucun doute une contribution énorme au régime de non-prolifération nucléaire. À cet égard, la République argentine continuera de promouvoir, comme elle l'a toujours fait, l'entrée en vigueur rapide du TICE, en appelant les États qui ne l'ont pas encore ratifié à reconsidérer leur position, contribuant ainsi à l'édification d'un monde plus sûr.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'attachement de mon pays, qui est celui de toute une région, au désarmement, à la non-prolifération et aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Pour contribuer concrètement à la paix et à la sécurité internationales, l'Argentine a présenté la candidature de l'Ambassadeur Rafael Mariano Grossi au poste de Directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Nous espérons pouvoir compter sur l'appui de la communauté internationale pour qu'il accède à ce poste qui, pour la première fois, reviendrait à l'Amérique latine, une région qui a fait la preuve de son attachement aux utilisations pacifiques de l'atome et qui a fermement tenu sa promesse d'instaurer un monde exempt d'armes nucléaires.

**M. Flynn** (Irlande) (*parle en anglais*) : L'Irlande s'associe à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne, et je remercie le Secrétaire général

António Guterres, M. Zerbo et M<sup>me</sup> Thunborg pour leurs observations réfléchies. L'Irlande est heureuse de se joindre aux autres États et aux membres de la société civile présents aujourd'hui pour célébrer la Journée internationale contre les essais nucléaires dans le cadre des efforts mondiaux en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires.

À cet égard, même s'il n'est pas entré en vigueur, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) représente une norme majeure. L'Irlande considère que son entrée en vigueur est d'une importance cruciale pour le renforcement du dispositif de désarmement et de non-prolifération, reposant sur la base du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du TICE. Nous considérons en outre que le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires renforce ce dispositif.

La manifestation d'aujourd'hui nous donne l'occasion de souligner l'urgence de l'entrée en vigueur immédiate du TICE. Nous appelons tous les États à le signer et à le ratifier sans délai. En particulier, tous les États visés à l'annexe 2 qui n'ont pas encore ratifié le Traité ont la responsabilité particulière de montrer l'exemple, sans attendre que les autres États le fassent. En attendant l'entrée en vigueur du Traité, nous demandons en outre le maintien des moratoires et l'abstention de tout acte contraire à l'objet du Traité. Les violations de la norme mondiale contre les essais nucléaires ne sont jamais acceptables.

Il est incontestable que les essais nucléaires ont des effets extrêmement néfastes sur la vie et la santé humaines et sur notre planète, et qu'ils ont de graves répercussions sur la paix, la stabilité et la sécurité mondiales. Nous rendons hommage aux victimes de ces essais aujourd'hui. Des initiatives telles que la Journée internationale contre les essais nucléaires sont un élément important pour sensibiliser l'opinion mondiale à la norme mondiale contre les essais. La Journée internationale contribue en outre à attirer l'attention sur l'importance de renforcer cette norme dans notre lutte pour un monde exempt d'armes nucléaires.

Enfin, je voudrais m'associer aux autres orateurs pour rendre hommage au leadership dont le Kazakhstan n'a cessé de faire preuve dans ce domaine.

**M. Itegboje** (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué cette très importante séance plénière à l'occasion de la Journée internationale contre

les essais nucléaires. Nous tenons également à féliciter M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et son équipe dévouée des efforts inlassables qu'ils déploient pour promouvoir le Traité et renforcer son régime de vérification.

Le Nigéria s'associe à la déclaration faite par le représentant de l'Ouganda au nom du Groupe des États d'Afrique.

Ma délégation rappelle l'adoption de la résolution 64/35, qui demandait que soit célébrée comme il se doit la Journée internationale contre les essais nucléaires, et salue l'initiative louable de la délégation kazakhe. Cette résolution est destinée à éduquer le public et à le sensibiliser aux épouvantables effets des explosions expérimentales d'armes nucléaires et à la nécessité d'y mettre fin, en tant que moyen supplémentaire de parvenir à l'objectif d'un monde sans armes nucléaires.

Ma délégation regrette vivement que, 21 ans après avoir été ouvert à la signature, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) ne soit toujours pas entré en vigueur. Nous appelons donc ceux qui ne l'ont pas encore signé ou ratifié, en particulier les huit derniers États mentionnés à son annexe 2, à le faire sans plus attendre.

Ayant ratifié le TICE en septembre 2009, le Nigéria est déterminé à plaider pour son entrée en vigueur et appuie tous les efforts visant à insuffler et entretenir une dynamique politique accrue et à maintenir la sensibilisation du public nécessaire à sa promotion et son entrée en vigueur. À cet égard, nous partageons la vision concernant les moyens à employer pour atteindre cet objectif en matière de non-prolifération et de désarmement afin de faciliter la création d'un monde exempt d'armes nucléaires.

L'existence continue des armes nucléaires demeure une menace existentielle pour l'humanité tout entière. Le coût de l'entretien et de la modernisation de ces armes est à la fois scandaleux et inexcusable lorsqu'on le compare aux ressources allouées par les États à des entreprises plus utiles et productives qui pourraient alimenter la croissance et le développement pacifique des sociétés.

Le Nigéria souligne sa préoccupation face à la lenteur des progrès accomplis par les États dotés d'armes nucléaires vers l'élimination totale de leurs arsenaux nucléaires, conformément à leurs obligations juridiques

et à leurs engagements en vertu de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. À cet égard, nous soulignons que l'universalisation du Traité repose sur la stricte application de ses trois piliers, à savoir le désarmement, la non-prolifération et les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Ma délégation saisit cette occasion pour souligner une fois de plus l'avis consultatif rendu en 1996 par la Cour internationale de Justice, qui affirme que la menace ou l'emploi d'armes nucléaires constituent des crimes contre l'humanité et des violations du droit international, notamment le droit international humanitaire.

Le Nigéria réitère que, selon lui, les conséquences humanitaires catastrophiques que pourraient avoir l'utilisation délibérée ou l'explosion accidentelle d'armes nucléaires devraient convaincre tous les États de se pencher sur la question de leur possession continue. Les armes nucléaires restent les armes ultimes de destruction massive, et leur élimination totale doit être l'objectif ultime de tous les processus de désarmement dans le contexte général des objectifs de l'ONU. À cette fin, ma délégation se rappelle avec satisfaction l'adoption du Traité historique sur l'interdiction des armes nucléaires, qui a été ouvert à la signature le 20 septembre 2017. Ma délégation reste fière d'avoir participé activement aux processus qui ont conduit à son adoption et d'avoir été l'un des premiers pays à le signer. Notre engagement a été guidé par la position de principe du Nigéria sur la dénucléarisation du monde.

En Afrique, nous avons reconnu depuis longtemps la menace existentielle que posent les essais nucléaires pour l'humanité. C'est pour cela que les pays africains ont adopté collectivement le Traité de Pelindaba, renonçant à l'acquisition d'armes nucléaires à des fins militaires et déclarant l'Afrique zone exempte d'armes nucléaires pour servir de bouclier au territoire africain, notamment en prévenant l'implantation de dispositifs explosifs nucléaires sur le continent et en interdisant la mise à l'essai de ces armes sur l'intégralité de l'espace qui constitue le continent africain.

Les priorités du Nigéria restent les avantages civils et scientifiques du TICE et ses technologies de vérification. À cette fin, le Nigéria fait le bilan des progrès accomplis grâce au régime de vérification et tient à exprimer son ferme appui au Traité et à remercier la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires de ses activités et de son travail, notamment le renforcement des capacités de vérification du Traité. Ma délégation

est convaincue que toutes les pistes et tous les moyens pour mettre fin aux essais nucléaires dépendront de l'entrée en vigueur du TICE et de sa mise en œuvre.

Enfin, nous encourageons le Secrétaire exécutif, la Commission préparatoire et le Groupe des Amis du TICE à poursuivre leurs efforts pour surmonter les difficultés et obtenir les signatures et les ratifications nécessaires à l'entrée en vigueur du TICE.

**M<sup>me</sup> Bahous** (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je suis très heureuse de prononcer cette déclaration au nom du Royaume hachémite de Jordanie à l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires. C'est un événement important pour la Jordanie, ainsi que pour la communauté internationale, en vue de mettre fin aux essais nucléaires de toutes sortes. Au cours des décennies écoulées, ces essais étaient un moyen important d'intimider l'humanité et posaient une menace à la paix et à la stabilité mondiales. Ils ont une incidence néfaste sur la sécurité de la planète et causent la destruction de l'environnement et de toute forme de vie sur terre.

Je réitère également le plein appui de la Jordanie à la déclaration importante prononcée par l'Ambassadeur du Royaume de Bahreïn au nom du Groupe des États arabes. Nous accueillons également avec satisfaction et nous appuyons les éléments importants mentionnés dans les déclarations de la Présidente de l'Assemblée générale et du Secrétaire général, qui consacrent leur pleine attention à la question de l'élimination totale de toutes les menaces que posent les armes nucléaires, et nous appelons tous les États à adhérer à cet objectif.

La Jordanie, comme d'autres pays, est consciente des dangers auxquels est confrontée l'humanité du fait de l'existence des armes nucléaires. Nous exhortons donc les États à s'engager pleinement dans la mise en œuvre des dispositions des conventions internationales en la matière, notamment la stricte mise en œuvre de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Il importe également de créer des mécanismes pour veiller à ce que les États éliminent totalement ces armes.

Le Royaume hachémite de Jordanie a été nommé pour présider la première session de la conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, qui doit se dérouler sur une semaine en novembre au Siège de l'ONU à New York. La décision 73/546 de l'Assemblée générale stipule que le Secrétaire général

doit convoquer des sessions annuelles de la conférence jusqu'à ce que nous élaborions un traité juridiquement contraignant qui porte création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, sur la base d'accords adoptés volontairement par les pays de la région. La prochaine conférence doit s'appuyer sur la résolution relative au Moyen-Orient adoptée à la Conférence d'examen du TNP en 1995.

Je remercie tous les pays amis et les groupes régionaux qui, durant le débat général, ont exprimé leur appui à la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive. Cela reflète la volonté de la majorité des États Membres d'atteindre cet objectif.

Pour terminer, j'appelle tous les États du Moyen-Orient à participer activement et de manière constructive aux travaux de la conférence afin d'établir une paix et une sécurité durables au Moyen-Orient. Cela contribuera à réaliser la prospérité ainsi que la paix et la sécurité internationales.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'État observateur du Saint-Siège.

**Mgr Auza** (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : La présente commémoration et la promotion de la Journée internationale contre les essais nucléaires sont importantes pour informer le public et le sensibiliser davantage à l'impact humanitaire des explosions expérimentales d'armes nucléaires, et ce afin de créer des conditions propices à une interdiction universelle de ces essais en vue d'avancer vers la réalisation d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Le premier essai nucléaire, malheureusement surnommé Trinité, a eu lieu il y a 74 ans dans le désert du Nouveau-Mexique, aux États-Unis d'Amérique. Il a été suivi de plus de 2000 essais nucléaires, menés par huit États sur quatre continents et dans la région de

l'océan Pacifique. Même avant l'essai Trinité, le Saint-Siège avait déjà fait part de sa profonde préoccupation face à l'utilisation violente de l'énergie atomique, et il n'a depuis cessé d'appeler à l'interdiction des essais nucléaires.

Le Saint-Siège a donc ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) parce qu'il est fermement convaincu que plus aucun essai nucléaire ne doit avoir lieu. Ma délégation exhorte donc les États dont la ratification est indispensable à l'entrée en vigueur du TICE à le ratifier. Les moratoires unilatéraux – qui, heureusement, tiennent bon depuis 1998, à la seule exception des essais d'armes nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée – ne sauraient être considérés comme un substitut durable à un TICE entré en vigueur.

En outre, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires interdit les essais nucléaires, tenant ainsi compte des souffrances et des dommages inacceptables subis par les victimes de l'emploi d'armes nucléaires et par les personnes touchées par les essais d'armes nucléaires. Le Saint-Siège, qui a ratifié le Traité dès le premier jour de son ouverture à la signature et à la ratification, attend avec impatience le jour où il entrera en vigueur, en espérant que ce jour viendra le plus tôt possible.

Tout essai nucléaire futur aurait des conséquences extrêmement négatives, tout en nous éloignant de notre objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires. Aujourd'hui, la communauté internationale a l'occasion de renouveler son engagement à faire tout ce qui est nécessaire pour garantir que les essais nucléaires soient définitivement relégués au passé.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur pour cette réunion commémorative. L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 101 de l'ordre du jour.

*La séance est levée à 13 h 20.*